

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00074 Numéro SIREN : 444 923 585 Nom ou dénomination : NEMODIS

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/010555

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/010555**
n°de gestion : **2003B00074**
n°SIREN : **444 923 585 RCS Nîmes**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 31/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

NEMODIS - Société par actions simplifiée
rue de Beaucaire Mas de Chalvidan 30000 Nîmes -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1094372

B 10555

SAS NEMODIS

Etats financiers au 31/12/2017

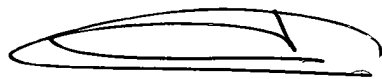
Centre commercial E. Leclerc

30000 NIMES

Siret : 44492358500012

Comptes annuels

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Certifié conforme

h 2017

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES

27 bd du Général Vautrin - 06400 CANNES

Tél. 04 92 188 900 - Fax 04 92 188 901

cta@trintignac.fr

Sommaire

1. Compte rendu de mission	1
Rapport de présentation des comptes annuels	2
2. Bilan et compte de résultat	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
3. Annexe des comptes annuels	8
Règles et méthodes comptables	9
Faits caractéristiques	13
Notes sur le bilan	14
Notes sur le compte de résultat	23
Autres informations	24
4. Détail des comptes	26
Bilan actif détaillé	27
Bilan passif détaillé	32
Compte de résultat détaillé	35
5. Liasse fiscale	45
6. Etats de gestion	69

Compte rendu de mission



Cabinet Trintignac & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Jean-François GUTTADORO
Isabel VELASCO
Nicolas LACRANPE

Bruno ALLEAUME
Marie-Laure MALLEZ-VINCENT
Pascal LUCCHESI

Expert-Comptables et Commissaires aux Comptes Associés

COMPTE RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la :

SAS NEMODIS

nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels relatifs à la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	47 513 137 €
- Chiffre d'affaires H.T. :	79 765 871 €
- Résultat de l'exercice :	1 049 626 €

Le contenu de cette mission a été défini d'un commun accord avec l'entreprise en fonction de ses besoins propres ne comportant pas, en l'occurrence, l'objectif de certification.

Les diligences ont été mises en œuvre dans le respect des normes professionnelles. Elles ont été adaptées au but poursuivi et limitées à la technique de la révision comptable à l'exclusion des procédures d'appréciation du contrôle interne, d'observation physique ou de confirmation directe inhérentes aux missions de certification.

Les contrôles que nous avons effectués dans le cadre de cette mission nous ont permis de nous assurer de la régularité formelle de la comptabilité ainsi que de la cohérence et de la vraisemblance des comptes annuels à partir des documents informations fournis par l'entreprise.

Fait à CANNES, le 10 avril 2018

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES :

Marie-Laure MALLEZ-VINCENT,
Expert-Comptable Associée.

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	138 038	100 905	37 133	52 955
Fonds commercial (1)	8 127 628		8 127 628	8 127 628
Autres immobilisations incorporelles	914 225	398 917	515 308	570 630
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	501 501		501 501	501 501
Constructions	28 040 793	5 918 018	22 122 775	23 454 593
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 484 662	1 774 187	1 710 475	2 034 951
Autres immobilisations corporelles	3 841 809	1 713 946	2 127 863	2 262 526
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				9 409
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 220 716	1 600	1 219 116	1 007 819
Créances rattachées aux participations	1 615 207		1 615 207	1 596 076
Autres titres immobilisés	99 833		99 833	99 833
Prêts	173 903		173 903	149 091
Autres immobilisations financières				30
	48 158 315	9 907 573	38 250 743	39 867 043
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	78 034		78 034	76 729
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 590 097	47 740	3 542 357	3 148 904
Avances et acomptes versés sur commandes	7 808		7 808	21 862
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	247 987	16 194	231 793	169 424
Autres créances	2 048 850		2 048 850	1 756 935
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	182 109		182 109	1 692 018
Disponibilités	3 058 912		3 058 912	2 115 698
Charges constatées d'avance (3)	112 530		112 530	95 251
	9 326 328	63 934	9 262 395	9 076 820
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	57 484 644	9 971 507	47 513 137	48 943 863
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			458 878	

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	140 300	140 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 643 700	7 643 700
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	14 030	14 030
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 539 812	3 490 591
Report à nouveau	2 818 786	2 818 786
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 049 626	1 049 221
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 206 254	15 156 628
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	391 748	314 076
Provisions pour charges	373 036	390 270
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	764 784	704 346
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	21 332 710	24 036 207
Emprunts et dettes diverses (3)	70 659	64 434
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	2 821	2 438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 129 336	6 225 469
Dettes fiscales et sociales	2 746 286	2 434 842
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 499	182 339
Autres dettes	237 788	137 161
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	30 542 099	33 082 890
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	47 513 137	48 943 863
(1) Dont à plus d'un an (a)	18 732 040	23 935 426
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 807 238	9 146 444
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	19 836	88 849
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	72 845 232	70 333 736
Production vendue (biens)	5 360 764	5 132 224
Production vendue (services)	1 559 874	1 536 770
Chiffre d'affaires net	79 765 871	77 002 730
<i>Dont à l'exportation</i>		881 291
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	872 091	806 815
Autres produits	16 671	26 531
Total des produits d'exploitation (I)	80 654 632	77 836 077
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	63 723 334	59 479 143
Variations de stock	-363 990	3 195
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 226 703	1 873 141
Variations de stock	-1 305	-609
Autres achats et charges externes (a)	3 981 897	3 763 367
Impôts, taxes et versements assimilés	1 007 359	1 053 701
Salaires et traitements	5 433 617	5 480 209
Charges sociales	1 656 543	1 729 234
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 124 566	2 110 342
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	60 168	80 969
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	172 279	236 047
Autres charges	19 256	66 794
Total des charges d'exploitation (II)	79 040 427	75 875 533
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 614 206	1 960 544
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	954	87 876
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		49
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 241	25 893
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	6 195	113 817
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	436 160	497 867
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	57	31
Total des charges financières (VI)	436 217	497 898
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-430 022	-384 080
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 184 183	1 576 464

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	84 547	84 168
Sur opérations en capital	173 310	17 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	228	64 697
Total des produits exceptionnels (VII)	258 085	165 864
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	38 060	107 931
Sur opérations en capital	22 015	15 870
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	21 807	44 868
Total des charges exceptionnelles (VIII)	81 882	168 669
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	176 203	-2 805
Participation des salariés aux résultats (IX)	238 068	275 390
Impôts sur les bénéfices (X)	72 692	249 048
Total des produits	80 918 912	78 115 758
Total des charges	79 869 286	77 066 538
BENEFICE OU PERTE	1 049 626	1 049 221
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	6 285	

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 47 513 137 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 049 626 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 40 ans
- * Matériel et outillage : 2 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 8 ans
- * Mobilier : 5 à 15 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention, et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances et produits

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation à titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La société a souscrit un contrat "indemnités fin de carrière" auprès de AG2R La Mondiale, valorisé pour un montant de 86 039 euros au 31/12/2017.

Le complément des indemnités de fin de carrière a fait l'objet d'une évaluation et d'une provision d'un montant de 202 580 euros dans les comptes au 31/12/2017.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode des unités de crédits projetées.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, des droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probables des flux futurs (VAP);
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 1.30%

Evolution annuelle des salariés : 1%

Critère Turn over : Fort pour les employés, Faible pour les cadres, Moyen pour les agents de maîtrise.

Age de départ en retraite : 60-62 ans (âge légal de départ)

La table de mortalité : INSEE 2013.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 330 604 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice 2013 (remboursement sur l'exercice) a été affecté au financement des investissements courants de notre société, et au renforcement de son fonds de roulement au travers de la mise en réserve du résultat dégagé sur ce crédit.

Il en sera de même pour le CICE des exercices 2014 à 2016.

Faits caractéristiques

Le 15 mars 2017, la société MG a pris le contrôle de la société NEMODIS à hauteur de 51.05%, ainsi que de ses filiales SCI CHAMBAUD et SCI HMC.

Par décision unanime du conseil de parrainage en date du 15 mars 2017 : démission de M. Henri MARQUET de ses fonctions de président et nomination de Mr. Jean-Christophe GOTTI en qualité de nouveau président de la SAS NEMODIS.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 127 628			8 127 628
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 045 513	6 750		1 052 263
Immobilisations incorporelles	9 173 141	6 750		9 179 891
- Terrains	501 501			501 501
- Constructions sur sol propre	28 004 263	36 530		28 040 793
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 446 047	38 615		3 484 662
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 278 097	168 970	27 997	3 419 069
- Matériel de transport	128 875			128 875
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	280 404	13 459		293 864
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	9 409		9 408	
Immobilisations corporelles	35 648 597	257 574	37 405	35 868 766
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 605 495	260 092	29 664	2 835 923
- Autres titres immobilisés	99 833			99 833
- Prêts et autres immobilisations financières	149 121	24 812	30	173 903
Immobilisations financières	2 854 450	284 904	29 694	3 109 659
ACTIF IMMOBILISE	47 676 187	549 228	67 099	48 158 315

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 750	257 574	284 904	549 228
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	6 750	257 574	284 904	549 228
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		9 408		9 408
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		27 997	29 694	57 691
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		37 405	29 694	67 099

Immobilisations incorporellesFonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 127 628
Total	8 127 628

Le mali technique est affecté en totalité en fonds de commerce.

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds commercial est au moins égale à la valeur comptable figurant à l'actif du bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur notre fonds commercial.

Notes sur le bilan

Immobilisations financièresListe des filiales et participationsRenseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CHAMBAUD 30000 NIMES	1 610		99,00	6 292
SCI HMC 30000 NIMES	10 000		99,00	-198
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	11 599	9 999	1 453 916		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	421 927	77 895		499 822
Immobilisations incorporelles	421 927	77 895		499 822
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	4 549 670	1 368 348		5 918 018
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 411 097	363 091		1 774 187
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 142 702	287 217	27 997	1 401 922
- Matériel de transport	109 475	9 212		118 687
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	152 727	40 610		193 337
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 365 670	2 068 478	27 997	9 406 151
ACTIF IMMOBILISE	7 787 597	2 146 373	27 997	9 905 973

Notes sur le bilan

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 198 478 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 615 207		1 615 207
Prêts	173 903		173 903
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	247 987	247 987	
Autres	2 048 850	1 589 972	458 878
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	112 530	112 530	
Total	4 198 478	1 950 490	2 247 988
Prêts accordés en cours d'exercice	24 812		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients et comptes rattachés	45 376	54 334
Autres créances	435 232	429 678
Disponibilités	422	505
Total	481 030	484 516

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Suite à la division de la valeur nominale des actions en date du 23 février 2017, le capital, fixé à 140 300 euros, est divisé en 1 403 000 actions de 0.10 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 030	10
Titres émis pendant l'exercice	1 403 000	
Titres remboursés pendant l'exercice	14 030	10
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 403 000	

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	221 268		18 687		202 580
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	483 078	172 279	93 153		562 204
Total	704 346	172 279	111 840		764 784
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		172 279	111 840		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 30 539 278 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	19 836	19 836		
- à plus de 1 an à l'origine	21 312 874	2 644 253	8 978 624	9 689 997
Emprunts et dettes financières divers	70 659	7 240	63 419	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 129 336	6 129 336		
Dettes fiscales et sociales	2 746 286	2 746 286		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 499	22 499		
Autres dettes	237 788	237 788		
Produits constatés d'avance				
Total	30 539 278	11 807 238	9 042 043	9 689 997
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	2 633 182			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	21 312 874	21 372 814	8 127 628
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	21 312 874	21 372 814	8 127 628

Notes sur le bilan

Emprunt Crédit Coopératif : 4 875 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Caution solidaire à hauteur de 926 k€ de la SAS VALESCURE DISTRIBUTION.

Caution solidaire à hauteur de 438 k€ des sociétés ANGLEDIS, SODIALPES, SUDALP II, HYERDIS, MARIDIS, SEYDIS, BOLDIS, SOCODAG II et SODICA II.

Capital restant du au 31/12/2017 : 3 340 k€.

Emprunt Crédit Coopératif : 1 270 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Nantissement du matériel financé.

Capital restant du au 31/12/2017 : 750 k€.

Emprunt Crédit Coopératif : 1 300 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant du au 31/12/2017 : 813 k€.

Emprunt Crédit Coopératif : 1 210 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant du au 31/12/2017 : 626 k€.

Emprunt Crédit Coopératif : 332 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant du au 31/12/2017 : 170 k€.

Emprunt Crédit Coopératif : 300 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant du au 31/12/2017 : 8 k€

Emprunt BPI France : 9 500 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Caution solidaire à hauteur de 19% de la société VALESCURE DISTRIBUTION.

Caution solidaire à hauteur de 9% des sociétés ANGLEDIS, SODIALPES, SUDALP II, HYERDIS, MARIDIS, SEYDIS, BOLDIS, SOCODAG II et SODICA II.

Capital restant du au 31/12/2017 : 6 788 k€.

Emprunt BPI france : 1 316 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant du au 31/12/2017 : 822 k€.

Emprunt Banque Populaire du Sud : 4 802 k€

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Caution solidaire à hauteur de 912 k€ de la société VALESCURE DISTRIBUTION.

Caution solidaire à hauteur de 432 k€ des sociétés ANGLEDIS, SODIALPES, SUDALP II, HYERDIS, MARIDIS, SEYDIS, BOLDIS, SOCODAG II et SODICA II.

Capital restant du au 31/12/2017 : 3 410 k€.

Emprunt Banque Populaire du Sud : 915 k€

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant du au 31/12/2017 : 686 k€.

Emprunt Banque Populaire du Sud : 285 k€

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant du au 31/12/2017 : 135 k€.

Emprunt Crédit Agricole : 3 000 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Notes sur le bilan

Caution solidaire à hauteur de 570 k€ de la société VALESCURE DISTRIBUTION.

Caution solidaire à hauteur de 270 k€ des sociétés ANGLEDIS, SODIALPES, SUDALP II, HYERDIS, MARIDIS, SEYDIS, BOLDIS, SOCODAG II et SODICA II.

Capital restant du au 31/12/2017 : 887 k€.

Emprunt Crédit Agricole : 2 500 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Caution solidaire à hauteur de 475 k€ de la société VALESCURE DISTRIBUTION.

Caution solidaire à hauteur de 225 k€ des sociétés ANGLEDIS, SODIALPES, SUDALP II, HYERDIS, MARIDIS, SEYDIS, BOLDIS, SOCODAG II et SODICA II.

Capital restant du au 31/12/2017 : 2 036 k€.

Emprunt Crédit Agricole : 1 611 k€

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant du au 31/12/2017 : 829 k€.

Charges à payer

	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 754	11 947
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	563 057	413 332
Dettes fiscales et sociales	1 336 927	1 574 356
Autres dettes	155 222	137 161
Total	2 065 961	2 136 795

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE - M/SES	112 530		
Total	112 530		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 311 315		5 311 315
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	49 449		49 449
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 144 258		1 144 258
Ventes de marchandises	72 845 232		72 845 232
Produits des activités annexes	415 616		415 616
TOTAL	79 765 871		79 765 871

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 14 450 €

Charges et Produits exceptionnels

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	27 967	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 092	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	22 015	
Amortissements des immobilisations	21 807	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		84 547
Produits des cessions d'éléments d'actif		173 310
Transfert de charges		228
TOTAL	81 882	258 085

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 264 personnes dont 2 apprentis et 11 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	21	
Agents de maîtrise et techniciens	20	
Employés	223	
Ouvriers		
Total	264	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MG

Forme : SAS

SIREN : 824481188

Au capital de : 5 000 euros

Adresse du siège social :

Route de Beaucaire

30000 NIMES

Autres informations

Engagements financiersEngagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Engagements donnés auprès du mouvement Leclerc (*)	4 152 514
Avals et cautions	4 152 514
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 152 514
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	140 379
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

(*) Conformément aux usages dans le mouvement E.LECLERC, notre société s'est portée caution en sa qualité de parrain de certains centres E.LECLERC.

Les engagements sont valorisés en principal et sur la base des informations transmises par les établissements bancaires.

Détail des comptes

Bilan actif détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et droits assimilés			
205000 - LOGICIELS - HYPER	116 812	110 062	6 750
205020 - LOGICIELS - DRIVE 1	9 132	9 132	
205030 - LOGICIELS - DRIVE 2	8 594	8 594	
205100 - DROITS / CONCESSIONS / BREVETS	3 500	3 500	
280500 - AMORT. LOGICIELS - HYPER	-82 065	-59 843	-22 222
280502 - AMORT. LOGICIELS - DRIVE 1	-9 132	-9 132	
280503 - AMORT. LOGICIELS - DRIVE 2	-8 594	-8 594	
280510 - AMORT. DROITS ET BREVETS	-1 113	-763	-350
	37 133	52 955	-15 822
Fonds commercial			
207000 - FONDS COMMERCIAL - MALI TECHNIQUE	8 127 628	8 127 628	
	8 127 628	8 127 628	
Autres immobilisations incorporelles			
208000 - USUFRUIT TERRAIN - DRIVE 1	576 675	576 675	
208100 - USUFRUIT TERRAIN - DRIVE 2	337 550	337 550	
280800 - AMORT. USUFRUIT TERRAIN - DRIVE 1	-295 940	-257 495	-38 445
280810 - AMORT. USUFRUIT TERRAIN - DRIVE 2	-102 978	-86 100	-16 878
	515 308	570 630	-55 323
Total immobilisations incorporelles	8 680 069	8 751 214	-71 145
Immobilisations corporelles			
Terrains			
211100 - TERRAINS NUS - HYPER	466 880	466 880	
211550 - TERRAINS BATIS	25 154	25 154	
212000 - AMENAGEMENT TERRAINS	9 467	9 467	
	501 501	501 501	
Constructions			
213110 - ENTREPOT FIOUL - T.U.P SODINIMES	145 340	142 540	2 800
213120 - HYPER - LEVEE CBI - T.U.P SODINIMES			
213180 - CONSTRUCTIONS - DRIVE 1	2 043 865	2 043 865	
213182 - CONSTRUCTIONS - DRIVE 2	2 518 083	2 517 583	500
213185 - CONSTRUCTIONS - HYPER	22 885 512	22 852 282	33 230
213190 - CONSTRUCTIONS - STATION HYPER	447 994	447 994	
281310 - AMORT. ENTREPOT FIOUL	-142 666	-142 540	-126
281311 - AMORT. LEVEE OPTION CBI			
281315 - AMORT. IMMOBILIER - HYPER	-4 694 777	-3 517 703	-1 177 074
281317 - AMORT.IMMOBILIER-STATION HYPER	-89 384	-66 880	-22 504
281318 - AMORT. IMMOBILIER - DRIVE 1	-513 029	-442 227	-70 801
281319 - AMORT. IMMOBILIER - DRIVE 2	-478 163	-380 320	-97 843
	22 122 775	23 454 593	-1 331 818
Installations techniques, matériels et outillages			
215400 - MATERIELS D'EXPLOITATION - HYPER	1 616 063	1 586 105	29 958
215409 - MATERIELS D'EXPLOITATION - FIOUL	36 031	36 031	
215410 - MATERIELS D'EXPLOITATION - T.U.P	28 004	28 004	
215420 - MATERIELS D'EXPLOITATION - DRIVE 1	135 206	133 802	1 404
215422 - MATERIELS D'EXPLOITATION - DRIVE 2	164 781	163 377	1 404

Bilan actif détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
215440 - MATERIELS D'EXPLOITATION - STATION	8 098	4 813	3 285
215445 - MATERIELS D'EXPLOITATION - STATION	426 501	423 936	2 565
215480 - INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE - HYPER	185 494	185 494	
215490 - INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE - DRIVE	884 485	884 485	
281540 - AMORT. MATERIELS - HYPER	-937 276	-724 207	-213 069
281541 - AMORT. MATERIELS - TUP HYPER	-28 004	-28 004	
281542 - AMORT. MATERIELS - DRIVE 1	-132 103	-119 868	-12 235
281543 - AMORT. MATERIELS - DRIVE 2	-119 772	-98 108	-21 664
281544 - AMORT. MATERIELS - STATION DRIVE	-5 214	-4 813	-401
281545 - AMORT. MATERIELS - STATION HYPER	-194 190	-135 766	-58 423
281546 - AMORT. MATERIELS - FIOUL	-18 359	-14 560	-3 799
281548 - AMORT. PHOTOVOLTAIQUE - HYPER	-35 879	-26 604	-9 275
281549 - AMORT. PHOTOVOLTAIQUE - DRIVE 1	-303 391	-259 166	-44 224
	1 710 475	2 034 951	-324 476
Autres immobilisations corporelles			
218100 - INSTALLATIONS / AGENCEMENTS - HYPER	1 958 143	1 821 353	136 791
218110 - INSTAL./AGENCI - T.U.P SODINIMES	156 445	156 445	
218120 - INSTALLATIONS / AGENCEMENTS - DRIVE	383 923	379 741	4 182
218122 - INSTALLATIONS / AGENCEMENTS - DRIVE	301 133	301 133	
218130 - EQUIPEMENTS - STATION DRIVE 1	398 986	398 986	
218140 - EQUIPEMENTS - STATION HYPER	220 439	220 439	
218200 - CAMIONS FIOUL	10 784	10 784	
218205 - VEHICULE APPROVISIONNEMENT - HYPER	30 924	30 924	
218210 - CAMIONS FIOUL - T.U.P SODINIMES	61 916	61 916	
218220 - VEHICULE APPROVISIONNEMENT - DRIVE	25 250	25 250	
218300 - MATERIELS INFORMATIQUES - HYPER	183 684	172 214	11 470
218310 - MATERIELS INFORMATIQUES - DRIVE 1	14 312	14 312	
218312 - MATERIELS INFORMATIQUES - DRIVE 2	26 691	26 691	
218400 - MOBILIER - HYPER	68 569	66 579	1 990
218510 - MATERIELS ENTRET. - T.U.P SODINIMES	610	610	
281810 - AMORT. INSTALLATIONS - HYPER	-535 811	-396 422	-139 389
281811 - AMORT. INSTALLATIONS - T.U.P HYPER	-156 445	-156 445	
281812 - AMORT. INSTALLATIONS - DRIVE 1	-194 349	-163 057	-31 292
281813 - AMORT. INSTALLATIONS - STATION DRIV	-326 195	-280 509	-45 687
281814 - AMORT. INSTALLATIONS - STATION HYPE	-51 531	-37 515	-14 017
281815 - AMORT. INSTALLATIONS - DRIVE 2	-137 589	-108 753	-28 836
281820 - AMORT. V.U - FIOUL	-10 784	-10 784	
281821 - AMORT. V.U - FIOUL TUP	-61 916	-61 916	
281822 - AMORT. V.U - DRIVE	-15 773	-10 723	-5 050
281825 - AMORT. V.U - HYPER	-30 213	-26 051	-4 162
281830 - AMORT. MATERIELS BUREAU - HYPER	-130 796	-101 771	-29 025
281831 - AMORT. MATERIELS BUREAU - DRIVE 1	-14 100	-12 633	-1 467
281832 - AMORT. MATERIELS BUREAU - DRIVE 2	-26 299	-21 961	-4 337
281840 - AMORT. MOBILIER BUREAU - HYPER	-21 533	-15 752	-5 781
281851 - AMORT. MAT. ENTRETIEN - TUP SODINIM	-610	-610	
291800 - DÉPRÉCIATIONS AUTRES IMMOBILIS.		-19 947	19 947
	2 127 863	2 262 526	-134 663

Bilan actif détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
Avances et acomptes			
238500 - AVANCES/ ACOMPTES SUR IMPOS		9 409	-9 409
		9 409	-9 409
Total immobilisations corporelles	26 462 615	28 262 980	-1 800 365
Immobilisations financières			
Autres participations			
261101 - TITRES MARIDIS		4	-4
261102 - TITRES ANGLEDIS (1)	2	2	
261104 - TITRES SODIALPES	1	1	
261105 - TITRES ROMANDIS 2	1	1	
261106 - TITRES ROMANDIS 1	11	11	
261107 - TITRES SAULDIS	1	1	
261108 - TITRES DESIREDIS	100	100	
261109 - TITRES BRIANCONDIS	1	1	
261301 - TITRES LECASUD	3 049	3 049	
261302 - TITRES 4 SAISONS	2 000	2 000	
261401 - TITRES GALEC	172 312	9 280	163 032
261402 - TITRES SCAFISH	3 000	3 000	
261404 - TITRES BTLEC	1 829	1 829	
261405 - TITRES SCAPARF	2 000	2 000	
261406 - TITRES SCAPMAREE	914	914	
261407 - TITRES VERALEC	3 060	3 060	
261409 - KL COMMERCE	2 000	2 000	
261503 - TITRES ISSY-LECASUD		22 011	-22 011
261505 - TITRES SOFILEC SUD-EST	560 535	554 090	6 445
261506 - TITRES S.I.L	458 301	394 466	63 835
261851 - TITRES SCI CHAMBAUD	1 600	1 600	
261852 - TITRES SCI HMC	9 999	9 999	
296100 - PROV. DEPREC. TITRES PARTICIPATION	-1 600	-1 600	
	1 219 116	1 007 819	211 297
Créances rattachés à des participations			
267100 - AVANCE SCI CHAMBAUD	1 358 031	1 337 832	20 199
267110 - AVANCE SCI HMC	95 885	95 686	199
267200 - AVANCE RACHAT MARQUE E.LECLERC	15 604	23 253	-7 649
267300 - AVANCE UNILEC	145 688	139 305	6 383
	1 615 207	1 596 076	19 131
Autres titres immobilisés			
271100 - AUTRES TITRES IMMOBILISES	99 833	99 833	
	99 833	99 833	
Prêts			
274300 - PRETS AU PERSONNEL		-190	190
274800 - PRET ACTION LOGEMENT	173 903	149 281	24 622
	173 903	149 091	24 812
Autres immobilisations financières			
275000 - DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES		30	-30
		30	-30
Total immobilisations financières	3 108 059	2 852 850	255 210
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	38 250 743	39 867 043	-1 616 301

Bilan actif détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
Stocks et en cours			
321100 - STOCK INGREDIENTS/MAT 1RES	57 487	55 583	1 904
326100 - STOCK EMBALLAGES PERDUS	20 547	21 146	-599
371000 - STOCK MARCHANDISES	3 590 097	3 226 107	363 990
397000 - PROV. DEPR. STOCKS M/SES	-47 740	-77 203	29 463
	3 620 391	3 225 633	394 758
Avances et acomptes versés			
409102 - FOURNISSEURS -ACOMPTES SUR CDES	7 808	21 862	-14 054
	7 808	21 862	-14 054
Clients			
411100 - CLIENTS EN COMPTE	181 549	106 342	75 207
411500 - CLIENTS - BONS DE REDUCTION	32		32
411501 - CLIENTS - B.R.D	1 123	1 604	-480
411510 - CLIENTS - TICKETS REST./SERVICES		161	-161
411530 - CLIENTS - CARTES CADEAUX	459	433	25
411550 - CARTES JEUX	1 635	4 040	-2 405
416021 - CHEQUES IMPAYES	17 813	6 276	11 537
418100 - CLTS/FRS - FACTURES A ETABLIR	45 376	54 334	-8 958
491600 - PROV. CLIENTS DOUTEUX	-16 194	-3 766	-12 428
	231 793	169 424	62 369
Autres créances			
409600 - EMBALLAGES CONSIGNES	4 036	2 561	1 475
409601 - PALETTES/RACKS LECASUD CONSIGNES	10 996	84 551	-73 555
409710 - RISTOURNES DIRECTES A RECEVOIR	24 989	10 656	14 333
409760 - RISTOURNES CENTRALES A RECEVOIR	397 618	248 417	149 201
409800 - RISTOURNES SCAPARF A RECEVOIR		113	-113
409850 - FOURNISSEURS M/SES - A.A.R	17 634	5 234	12 399
409851 - FOURNISSEURS M/SES / AAR		26	-26
409860 - FOURNISSEURS F.G - A.A.R	2 530	7 892	-5 362
421500 - PERSONNEL - NET A PAYER		96	-96
424114 - INTERESSEMENT 2014	160	160	
424115 - INTERESSEMENT 2015	118		118
444000 - IMPOT SUR LES SOCIETES	610 257	496 152	114 105
445620 - TVA ACHAT IMMOBILISATIONS		759	-758
445660 - TVA ACHAT BIENS ET SERVICES	1 426	23 027	-21 602
445665 - TVA DEDUCTIBLE A L'ENCAISSEMENT	30 335		30 335
445690 - TVA DEDUCTIBLE / AUTOLIQUIDATION			
445860 - TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	94 766	63 821	30 945
447000 - AUTRES IMPÔTS TAXES ET VERST. ASSIM	108 972		108 972
448602 - ETAT / CHARGE A PAYER - CVAE	7 188		7 188
455694 - OPERATIONS TRESORERIE SAS MG	1 978		1 978
467000 - AUTRES COMPTES DÉBITEURS/CRÉDITEURS	1 432	1 432	
467100 - MANDATS GALEC - BRII	216 956	250 232	-33 275
467101 - MANDATS GALEC - T.E.L	1 438	92 266	-90 829
467102 - MANDATS REGION - BRII	79 016	34 697	44 320
467105 - MANDATS MAGASIN	3 469		3 469
467130 - GALEC - FONDS DE ROULEMENT	18 430	18 430	
467132 - TICKETS RESTAURANT NEMODIS	37		37

Bilan actif détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
468700 - PRODUITS A RECEVOIR	415 068	416 412	-1 344
	2 048 850	1 756 935	291 916
Valeurs mobilières de placement			
508000 - CONTRAT CAPITALISATION AG2R		1 191 884	-1 191 884
508400 - PLACEMENTS C.T - C.A.T.	182 109	500 134	-318 024
	182 109	1 692 018	-1 509 908
Disponibilités			
511094 - CB - BANQUE POSTALE - (DELIASSAGE)	83 932	134 485	-50 553
511200 - CHEQUES CAISSES - A ENCAISSER	208 113	169 868	38 245
511230 - BONS REDUCTION - REMISE SOGEC/HIGHC	14 063	16 646	-2 583
511231 - T.S / T.R - REMISE CRT	47 937	47 602	335
511232 - CHEQUES CADEAUX - REMISE BEST	3 495	1 650	1 845
511406 - CB WEB / SITE E.LECLERC DRIVE 1	87 261	85 571	1 691
511421 - CB - EDEL - (DELIASSAGE)	11	66 761	-66 751
511498 - CB CAISSE D'EPARGNE	81 626		81 626
511535 - CB LIGNE CAISSES (CRCA)	174 177	65 602	108 574
511592 - CB ENERGEO	23 879	14 045	9 833
511593 - CB AMEX	3 199	1 539	1 659
511630 - CB BORNE GAZ HYPER	796	208	589
511663 - CB EDEL HYPER	1 506	72	1 434
511731 - CB PORTIQUE LAVAGE DRIVE		184	-184
511924 - CB FIOUL	1 486	1 276	209
511934 - CB - BANQUE POPULAIRE SUD - (DELIAS	53 969	41 465	12 504
511983 - CB PORTIQUE LAVAGE HYPER	364	78	286
512200 - BANQUE EDEL	992 439	911 433	81 007
512300 - CAISSE D'EPARGNE	566 791		566 791
512500 - LA BANQUE POSTALE	45 152	53 398	-8 246
512600 - CREDIT AGRICOLE	162 541	189 116	-26 575
512700 - CREDIT COOPERATIF	232 643	110 403	122 240
512800 - BANQUE POPULAIRE DU SUD	64 154	21 202	42 952
518700 - INTERETS COURUS A RECEVOIR	422	505	-82
	2 849 955	1 933 110	916 845
Caisse			
530010 - ESPECES REMISES BRINKS	62 007	100 205	-38 198
530015 - RETRAITS DAB A L'ENCAISSEMENT	21 405	17 690	3 715
530025 - ESPECES REMISES COFFRE	495		495
531100 - COFFRES TRAUDIS	46 236	27 416	18 820
531101 - COFFRE PRINCIPAL (SACS BRINKS)	7 670	19 277	-11 607
531102 - CAISSE - NOTES DE FRAIS	1 145		1 145
531200 - COFFRE RESERVE DAB	70 000	18 000	52 000
	208 958	182 588	26 369
Charges constatées d'avance			
486000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE - M/SES	112 530	95 251	17 279
	112 530	95 251	17 279
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 262 395	9 076 820	185 575
TOTAL ACTIF	47 513 137	48 943 863	-1 430 726

Bilan passif détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
CAPITAUX PROPRES			
Capital			
101310 - CAPITAL APPELE VERSE	140 300	140 300	
	140 300	140 300	
Réserves			
104300 - PRIME D'APPORT	7 643 700	7 643 700	
106110 - RESERVE LEGALE	14 030	14 030	
106810 - AUTRES RESERVES	4 539 812	3 490 591	1 049 221
110000 - REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	2 818 786	2 818 786	
	15 016 328	13 967 107	1 049 221
Résultat de l'exercice	1 049 626	1 049 221	406
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 206 254	15 156 628	1 049 626
Provisins pour risques & charges			
151800 - PROVISIONS POUR RISQUES	391 748	314 076	77 672
153000 - INDEMNITES FIN CARRIERE	202 580	221 268	-18 687
158000 - PROVISION DETTE POINTS FIDELITE	170 456	169 002	1 454
	764 784	704 346	60 439
TOTAL PROVISIONS RISQUES & CHARGES	764 784	704 346	60 439
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit			
164161 - EMPRUNT COOP - 1270KE - 09/10-09/25	750 121	833 538	-83 417
164162 - EMPRUNT COOP - 300KE - 02/11-02/18	7 713	53 380	-45 667
164163 - EMPRUNT BPS - 915KE 08/13-08/28	686 579	740 957	-54 378
164164 - EMPRUNT BPS - 285KE 08/13-08/20	135 026	170 510	-35 484
164167 - EMPRUNT CRCA - 1611KE - 05/10-05/25	829 168	940 156	-110 987
164168 - EMPRUNT COOP - 332KE - 04/10-04/25	169 931	192 028	-22 096
164169 - EMPRUNT COOP - 1210KE - 04/10-04/25	626 485	707 947	-81 462
164171 - EMPRUNT COOP - DRIVE 2 - 02/12-02/2	812 878	900 757	-87 879
164172 - EMPRUNT OSEO - DRIVE 2 - 02/12-02/2	822 504	938 836	-116 332
164175 - EMPRUNT OSEO - HYPER 2 2012-2027	6 788 356	7 441 682	-653 326
164176 - EMPRUNT COOP - HYPER 2 2012-2027	3 339 485	3 681 996	-342 511
164177 - EMPRUNT B.P.S - HYPER 2 2012-2027	3 410 290	3 743 255	-332 965
164178 - EMPRUNT CRCA - HYPER 2 2012-2019	887 813	1 406 480	-518 667
164179 - EMPRUNT CRCA - 2.5ME - TRAVAUX HYPE	2 035 894	2 183 904	-148 009
168840 - INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	10 630	11 932	-1 302
	21 312 874	23 947 357	-2 634 483
Découverts			
511220 - CHEQUES EMIS - EN ATTENTE PRESENTAT	19 649	88 834	-69 185
511597 - CB HYPER/DAC A ECLATER	62		62
518600 - INTERETS COURUS A PAYER	125	15	109
	19 836	88 849	-69 014
Emprunts et dettes financières diverses			
165000 - DEPOTS GARANTIE RECUS	5 000	5 000	
168890 - INTERETS COURUS SUR SWAPS	2 240	2 300	-60
174000 - DETTES RATTACHEES PARTICIPATIONS	63 419	57 134	6 285
	70 659	64 434	6 225
Fournisseurs			
401100 - FOURNISSEURS M/SES	899 977	929 721	-29 745

Bilan passif détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
401160 - FOURNISSEURS CENTRALE	3 610 596	3 730 719	-120 123
401200 - FOURNISSEURS FRAIS GENERAUX	349 390	436 943	-87 553
403100 - FOURNISSEURS - VIREMENTS	706 316	714 753	-8 437
408100 - FOURNISSEURS M/SES - FNP	75 771	57 841	17 931
408110 - FOURNISSEURS FG - FNP	487 286	355 491	131 794
	6 129 336	6 225 469	-96 133
Avances & acomptes			
419101 - ACOMPTES CLIENTS	970	670	300
419102 - BONS D'AVOIR CLIENTS	936	863	73
419105 - BONS D'AVOIR WEB DRIVE	914	905	9
	2 821	2 438	383
Dettes fiscales & sociales			
421000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	28 495	26 757	1 738
421500 - PERSONNEL - NET A PAYER	469 669		469 669
422000 - COMITE D'ENTREPRISE	13 969	1 187	12 782
424000 - INTERESSEMENT 1993-2013	619	619	
424115 - INTERESSEMENT 2015		261	-261
424116 - INTERESSEMENT 2016	924		924
424132 - TICKETS RESTAURANT NON RECLAMES	1 959	1 959	
424214 - PARTICIPATION 2014	718	718	
424216 - PARTICIPATION 2016	3 756		3 756
425000 - PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES	1 050		1 050
427000 - PERSONNEL - OPPOSITIONS	7 653	3 325	4 328
428200 - PROV. DROITS CONGES PAYES	421 632	399 950	21 682
428400 - PROV. PARTICIPATION SALARIES		25 359	-25 359
428500 - PROV. INTERESSEMENT	238 068	250 031	-11 963
428600 - PROV. PRIMES OBJ./EXCEPT.		143 500	-143 500
428800 - PROV. HEURES + PAYEES M+1	18 965		18 965
428900 - PROV. PRIMES FIN C.D.D	50 053	21 364	28 689
431000 - URSSAF	402 167	422 062	-19 895
437200 - RETRAITE EMPLOYES - ISICA/AG2R	144 186	100 376	43 810
437300 - RETRAITE CADRES - B2V		43 694	-43 694
437400 - MUTUELLE - HENNER	4 523	5 400	-877
437450 - PREVOYANCE CADRES - M.G	10 825	9 697	1 128
437500 - PREVOYANCE EMPLOYES - ALLIANZ	3 874	6 547	-2 674
438200 - PROV. CHARGES SOC. CONGES PAYES	146 128	140 157	5 971
438600 - PROV. CHARGES SOC. PRIMES OBJ-EXCEP		68 880	-68 880
438615 - FORFAIT SOCIAL	52 686	55 078	-2 392
438800 - PROV. CHARGES SOC. HRS SUP. M+1	8 155		8 155
438900 - PROV. CHARGES SOC. PRIMES C.D.D	18 952	7 477	11 475
445510 - TVA A DECAISSER	147 463	125 258	22 205
445710 - TVA COLLECTEE	1 979	13 631	-11 652
445790 - TVA DUE / AUTOLIQUIDATION			
445870 - TVA SUR FACTURES A ETABLIR	69 405	70 154	-749
448600 - ETAT CHARGES A PAYER	244 700	248 526	-3 826
448601 - ETAT / CHARGE A PAYER - C3S	96 972	92 054	4 918
448602 - ETAT / CHARGE A PAYER - CVAE		15 186	-15 186
448610 - ETAT CHARGES A PAYER FORMATION	74 912	74 456	456

Bilan passif détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
448620 - ETAT CHARGES A PAYER APPRENTIS.	37 207	36 815	392
448630 - ETAT CHARGES A PAYER CONSTRUCTION	24 622	24 363	259
	2 746 286	2 434 842	311 444
Autres dettes			
269100 - VERSEMENTS A EFFECTUER SUR TITRES	100	100	
404100 - FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	22 399	182 239	-159 840
411540 - CLIENTS - BONS D'ACHAT	77 875		77 875
411549 - BONS D'ACHAT / EUROCYCLEUR	4 691		4 691
419820 - RRR A ACCORDER - P.M.E	155 222	137 161	18 061
	260 288	319 500	-59 212
TOTAL DETTES	30 542 099	33 082 890	-2 540 791
TOTAL PASSIF	47 513 137	48 943 863	-1 430 726

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
PRODUITS			
<i>Ventes de marchandises</i>			
707000 - VENTES M/SES EXONEREES	19 198	30 174	-10 976
707100 - VENTES M/SES TTC - 5.5%	39 285 485	38 937 690	347 795
707160 - VENTES M/SES TTC - 10%	300 766	315 927	-15 161
707220 - VENTES M/SES TTC - 20%	18 947 514	19 177 890	-230 376
707295 - VENTES CARBURANT/FIOUL TTC	23 947 998	20 735 281	3 212 716
707300 - VENTES M/SES TTC - 2.1%	5 818	9 675	-3 857
707500 - TVA BRUTE 5.5% SUR M/SES	-2 048 021	-2 030 100	-17 921
707560 - TVA BRUTE 10% SUR M/SES	-27 357	-28 728	1 371
707620 - TVA BRUTE 20% SUR M/SES (HO	-3 156 107	-3 194 560	38 453
707695 - TVA BRUTE 20% SUR CARB./FIO	-3 991 328	-3 455 876	-535 452
707700 - TVA BRUTE 2.1% SUR M/SES	-119	-198	79
707850 - RETROCESSIONS DE M/SES EX	292 481	329 289	-36 808
707851 - RETROCESSIONS DE M/SES 5,5	610	4 065	-3 455
707852 - RETROCESSIONS DE M/SES 20.0	166	7 008	-6 842
709700 - REDUCTIONS SUR VENTES M/SE	-469	-2 666	2 197
709710 - REDUCTIONS SUR VENTES M/SE	-225 232	-76 367	-148 865
709716 - REDUCTIONS SUR VENTES M/SE	-3 257	-4 313	1 056
709721 - REDUCTIONS SUR VENTES M/SE	-431 813	-303 173	-128 640
709730 - REDUCTIONS SUR VENTES M/SE	-8		-8
709740 - REDUCTIONS SUR VENTES LAV		-1 780	1 780
709741 - REDUCTIONS SUR VENTES NON	-154 769	-170 520	15 751
709750 - TVA BRUTE SUR RRRA 5.5%	11 411	4 059	7 352
709756 - TVA BRUTE SUR RRRA 10%	296	392	-96
709760 - TVA BRUTE SUR RRRA 19.6% (H	2		2
709761 - TVA BRUTE SUR RRRA 20%	71 968	50 567	21 400
709770 - TVA BRUTE SUR RRRA 2.1%			
	72 845 232	70 333 736	2 511 496
<i>Production vendue</i>			
701100 - VENTES EN PROD. TTC - TVA 5.5	5 603 330	5 374 029	229 301
701160 - VENTES EN PROD. TTC - TVA 10	65		65
701220 - VENTES EN PROD. TTC - TVA 20	108	1 297	-1 189
701500 - TVA 5.5% SUR VENTES PRODUC	-292 170	-280 148	-12 022
701620 - TVA 20% SUR VENTES EN PROD	-18	-216	198
703002 - VENTES DE CARTONS	49 449	37 263	12 186
706010 - PRESTATIONS LAVAGE AUTO	125 024	116 446	8 578
706110 - CONTRAT TECHNIQUES (N)	64 557	69 824	-5 267
706111 - CONTRAT TECHNIQUES (N-1)	52 837	31 227	21 610
706190 - COOPERATION COMMERCIALE (	15 174	15 997	-823
706191 - COOPERATION COMMERCIALE (	80 606	55 625	24 981
706192 - COOPERNIC (N)	412 498		412 498
706193 - COOPERNIC (N-1)	398 834		398 834
706194 - COOPERNIC A RECEVOIR	-5 272		-5 272
706900 - COOPERNIC (N)		407 423	-407 423
706901 - COOPERNIC (N-1)		397 999	-397 999
706919 - COOPERNIC A RECEVOIR		68 865	-68 865
708260 - COMMISSIONS PRESSE (EXO)	3 122	2 367	755
708261 - COMMISSIONS LAVERIE	3 324		3 324
708262 - COMMISSIONS PHOTOMATON	3 231		3 231
708263 - COMMISSIONS PHOTOCOPIEUR	204		204

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
708264 - COMMISSIONS DEVELOPPEMEN	250		250
708265 - COMMISSIONS COFFRETS (20%)		36	-36
708266 - COMMISSIONS COFFRETS (0%)	1 930	2 125	-195
708286 - COMMISSIONS LA POSTE 20.0%	65	129	-64
708290 - COMMISSIONS LAVERIE		3 412	-3 412
708295 - COMMISSIONS PHOTOMATON		3 118	-3 118
708296 - COMMISSIONS PHOTOCOPIEUR		182	-182
708297 - COMMISSIONS DEVELOPPEMEN		291	-291
708340 - LOCATIONS EMPLACEMENTS PU	65 770	45 641	20 130
708350 - LOYER BAIL COMMERCIAL / 3315	30 149	30 000	149
708801 - FRAIS DE MANIPULATION DE BO	4 749	4 391	358
708802 - PRIMES DE CAPTURE CB		4	-4
708805 - FRAIS DE MANIPULATION BRII/T	126 189	110 421	15 769
708806 - FRAIS DE MANIPULATION BRII/T	29 018	40 339	-11 321
708818 - REMUNERATION DAB (TAXABLE)	569	631	-63
708880 - VENTES ELECTRICITE - PHOTOV	147 046	130 276	16 770
	6 920 638	6 668 995	251 644
Autres produits			
754400 - CESSIONS DOSSIERS IMPAYES	48	179	-130
754405 - FRAIS DE TRAITEMENT DES IMP	326	220	106
758101 - ERREURS DE CAISSE	12 749	6 661	6 089
758121 - ECART SUR BONS DE REDUCTI	954	1 297	-343
758126 - ECARTS SUR TICKET RESTAURA	512	1 647	-1 135
758201 - ECARTS DE COFFRE	978	528	450
758300 - ECARTS SUR CARTES BLEUES	2		2
758400 - ECARTS DE DAB	180	30	150
758500 - ARRONDIS DE PAIEMENT FRS-C	3	3	
758600 - ECARTS SUR REDDITION DE CO	918	15 967	-15 050
781500 - REPRISE PROV. RISQUES ET CH	111 840	313 001	-201 161
781620 - REPRIS.S/PROV.DÉPRÉC.IMMOB	19 947		19 947
781730 - REPRISE PROV. DEPREC. STOC	77 203	47 484	29 719
781740 - REPRISE PROV. DEPREC. CREA		7 011	-7 011
791615 - TRANSFERT DE CHARGES - RE	9 578	43 258	-33 680
791616 - TRANSFERT DE CHARGES - ASS	6 219	68 328	-62 109
791617 - TRANSFERT DE CHARGES MEC	228 332		228 332
791627 - EXCEDENTS GESTION (0%)	134 560	114 136	20 424
791628 - EXCEDENTS GESTION (20%)	255 395	195 509	59 886
791633 - SUBROGATION FORCO	3 478	7 750	-4 273
791643 - TRANSFERT DE CHARGES - SOC	18 039	5 000	13 039
791644 - TRANSFERT DE CHARGES - AVA	7 500	5 337	2 163
	888 762	833 346	55 415
Total	80 654 632	77 836 077	2 818 555
CHARGES			
Achats de marchandises			
607000 - ACHATS DIRECTS EXO.	251 129	110 445	140 683
607010 - ACHATS DIRECTS 5.50 %	4 120 002	4 532 904	-412 902
607016 - ACHATS DIRECTS 10%	34 662	41 761	-7 100
607020 - ACHATS DIRECTS 19.60 %		-31	31
607025 - ACHATS DIRECTS 20%	20 947 498	18 707 616	2 239 882
607030 - ACHATS DIRECTS 2.10 %	3 966	6 960	-2 993
607050 - ACHATS DIRECT INTRACOM.	88 371	63 388	24 983

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
607100 - ACHATS LECASUD EXO.		112	-112
607110 - ACHATS LECASUD 5.50 %	24 990 663	23 600 066	1 390 596
607125 - ACHATS CENTRALE LECASUD 2	7 485 840	7 191 727	294 113
607140 - ACHATS LECASUD 7%	79 864	95 137	-15 273
607210 - ACHATS SCAPARF 5.50 %	12 097	10 239	1 858
607220 - ACHATS SCAPARF 19.60 %		-52	52
607225 - ACHATS CENTRALE SCAPARF 2	1 945 882	1 922 696	23 186
607240 - ACHATS SCAPARF 10%	1 850	1 480	370
607310 - ACHATS BTLEC 5.50 %	4 796	3 118	1 678
607325 - ACHATS CENTRALE BTLEC 20%	287 614	258 809	28 805
607910 - ACHATS AUTRES CENTRALES 5.	1 798 179	1 164 916	633 263
607925 - ACHATS AUTRES CENTRALES 2	544	119	425
608700 - FRAIS DE PORT DIRECTS	130 663	133 402	-2 739
608702 - FRAIS DE TRANSPORT LECASU	24 406	23 623	784
608710 - COTISATIONS LECASUD	891 367	893 138	-1 771
608715 - COMMISSIONS LECASUD	1 060 030	966 833	93 197
608720 - COTISATIONS SCAPARF	42 560	13 025	29 535
608730 - COTISATIONS BTLEC	2 036	2 808	-772
608780 - TAXES LIEES AUX ACHATS	648 180	647 679	501
608781 - COTISATION VAL'HOR	5 659	160	5 499
608782 - TAXE SUR ACHATS DIRECTS	5 117	790	4 327
608790 - COTISATIONS AUTRES CENTRA	22 298	21 604	694
609700 - RISTOURNES DIRECTES (N)	-18 695	-40 814	22 119
609701 - RISTOURNES DIRECTES (N-1)	-22 364	-32 603	10 240
609710 - RISTOURNES LECASUD (N)	-37 901	-67 481	29 579
609711 - RISTOURNES LECASUD (N-1)	-111 819	-140 509	28 691
609719 - RISTOURNES LECASUD A RECE	-129 894	19 256	-149 150
609720 - RISTOURNES SCAPARF (N)	-20 514	-21 447	932
609721 - RISTOURNES SCAPARF (N-1)	-54 051	-60 274	6 223
609731 - RISTOURNES BTLEC (N-1)	-7 431	-3 517	-3 914
609741 - RISTOURNES SINERGY (N-1)		-840	840
609760 - RISTOURNES GALEC (N)	-162 670	-145 821	-16 849
609761 - RISTOURNES GALEC (N-1)	-545 258	-346 754	-198 504
609781 - RISTOURNES SCAMARK (N-1)	-42 944	-52 247	9 303
609790 - RISTOURNES AUTRES CENTRAL	-23		-23
609791 - RISTOURNES AUTRES CENTRAL	-8 375	-42 279	33 904
	63 723 334	59 479 143	4 244 191
Variation de stock (m/ses)			
603750 - STOCK FINAL M/SES	-363 990	3 195	-367 185
	-363 990	3 195	-367 185
Achats de m.p & aut.approv.			
601000 - ACHAT MAT.1RES DIRECT 0%	57 857		57 857
601012 - ACHAT MAT.1RES DIRECT 5.5%	592 202	1 318 333	-726 131
601015 - ACHAT MAT.1RES DIRECT 19.6%	310	400	-90
601112 - ACHAT MATIERES 1RES LECASU	2 710		2 710
601902 - ACHAT MATIERES 1RES AUTRES	432 874	358 847	74 026
601916 - ACHAT MATIERES 1RES AUTRES		9	-9
602110 - ACHATS INGREDIENTS	13 931	27 614	-13 683
602610 - EMBALLAGES RAYONS	122 940	164 986	-42 046
602611 - SACS SECURISES BRINKS / V.D	532	399	133
602612 - FILMS PALETTISATION / BOBINE	3 347	2 552	796
	1 226 703	1 873 141	-646 439

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
Variation de stock (m.p.)			
603100 - VARIATION STOCK INGREDIENT	-1 904	-2 354	450
603200 - VARIATION STOCK EMBALLAGE	599	1 745	-1 146
	-1 305	-609	-696
Autres achats & charges externes			
606110 - EAU	11 244	10 455	789
606120 - ELECTRICITE	415 713	421 275	-5 562
606139 - GAZ - CHARIOTS ELEVATEURS	60	172	-112
606140 - FIOUL - GROUPE ELECTROGENE	-44	572	-616
606160 - CARBURANT	24 506	18 532	5 974
606310 - ETIQUETTES RAYONS	20 750	10 588	10 162
606311 - ROULEAUX DE CAISSES	2 086	5 081	-2 996
606320 - FOURNIT. D'EXPLOIT. - MATERIE	31 881	15 506	16 375
606321 - FOURNIT. D'EXPLOIT. - RAYONS	14 573	18 927	-4 354
606322 - FOURNIT. D'EXPLOIT. - ELECTRI	10 558	8 470	2 088
606323 - FOURNIT. D'EXPLOIT. - IMMOBILI	10 122	7 668	2 454
606324 - FOURNIT.D'EXPLOIT. - V.U	855	232	623
606325 - FOURNITURES ANTIVOL	1 100	3 356	-2 256
606330 - FOURNITURES D'ENTRETIEN	14 414	12 437	1 977
606340 - PRODUITS D'ENTRETIEN	10 305	10 853	-549
606350 - DECORATION	6 761	8 954	-2 193
606380 - PETIT OUTILLAGE	681	443	238
606400 - FOURNITURES ADMINISTRATIVE	24 958	7 205	17 754
606409 - PAPIER TRACEUR	387	960	-573
606410 - CARTOUCHES D'ENCRE - TONE	3 027	6 315	-3 288
606411 - FOURNITURES INFORMATIQUES	1 390	5 129	-3 739
606420 - IMPRIMES ADMINISTRATIFS	1 304	1 655	-352
606820 - PLV	12 155	7 495	4 660
606850 - VETEMENTS PROFESSIONNELS	12 154	18 950	-6 796
611110 - INFORMATIQUE	57 355	56 214	1 142
611210 - TRANSPORT DE FONDS	13 765	16 239	-2 474
611220 - GARDIENNAGE / SECURITE	253 386	299 238	-45 852
611221 - VIDEO-SURVEILLANCE	7 845	8 120	-276
611310 - NETTOYAGE VETEMENTS	16 405	17 082	-677
611311 - ABONNEMENT SERVICES TOILE	3 665	3 577	88
611320 - NETTOYAGE + CADDIES	117 292	31 899	85 393
611330 - ESPACES VERTS	19 255	51 417	-32 163
611340 - ENLEVEMENT DECHETS - COMP	57 661	69 828	-12 167
611341 - ENLEVEMENT CARTONS/PLASTI	36 534	8 783	27 751
611342 - ASSAINISSEMENT RESEAUX	5 318	9 763	-4 445
611344 - SOUS-TRAITANCE INVENTAIRE	27 980	12 061	15 919
611350 - DERATISATION - SANITATION	3 938	5 691	-1 753
611810 - TRAITEMENT RECLAMATIONS D	430	3 773	-3 343
613201 - LOCATION ENTREPOT	12 566	12 566	
613500 - LCD MATERIELS DIVERS	6 488	1 871	4 618
613501 - LLD SERVEURS ALADIN-NOTES	3 062	1 797	1 265
613502 - LLD VIDEO-SURVEILLANCE	57 509	55 952	1 557
613503 - LLD SYSTEME ECRANS PLV	18 984	19 138	-154
613504 - LLD SCANNER T.R	1 158	1 118	41
613506 - LLD EUROCYCLEUR	4 224	3 740	484
613507 - LLD FONTAINES A EAU	1 947	2 072	-125
613530 - LLD MATERIELS MANUTENTION	59 734	58 366	1 368

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
613531 - LLD MACHINE A CREPES	4 595		4 595
613550 - LLD VEHICULE DIRECTION GENE	14 617	5 928	8 689
613559 - LCD VEHICULES	2 920	331	2 588
614635 - CHARGES LOCATIVES - TAXE FO	342	355	-13
615216 - ENTR./REPAR. - IMMOBILIER	2 001	65 719	-63 718
615221 - ENTR./REPAR. - AUTOMATISMES	7 577	2 851	4 726
615510 - ENTR./REPAR. - CAISSES ET MO	8 377	4 751	3 626
615530 - ENTR./REPAR. - MATERIELS MA	1 271	5 559	-4 289
615540 - ENTR./REPAR. - EQUIPEMENTS	21 992	20 274	1 718
615541 - ENTR./REPAR. - MATL RAYONS F	14 384	11 493	2 892
615542 - ENTR./REPAR. - PRESSES - COM	3 086	1 867	1 218
615547 - ENTR./REPAR. - EQUIP. CARBUR	6 642	5 657	985
615548 - ENTR./REPAR. - EQUIP. LAVAGE	9 014	3 951	5 063
615551 - ENTR./REPAR. - VEHICULES	18 671	15 213	3 458
615560 - ENTR./REPAR. - MATERIELS INF	103		103
615561 - ENTR./REPAR. - EQUIP. TELEPH	729	267	462
615562 - ENTR./REPAR. - LECTEURS COD	388	14	375
615580 - ENTR./REPAR. - AUTRES EQUIPE	1 405	1 713	-308
615582 - ENTR./REPAR. - EQUIP. SECURIT	12 270	2 786	9 484
615600 - MAINTENANCE EVOLUTEL	49 579	52 160	-2 581
615601 - MAINTENANCE CHARGEPUULSE.	108	168	-60
615602 - MAINTENANCE TRADIS / TPE	5 515	4 975	540
615610 - MAINTENANCE MISE SOUS PLI	466	463	4
615620 - MAINTENANCE LAVEUSES	1 120	6 720	-5 600
615621 - MAINTENANCE EQUIPT SECURIT	6 413	6 339	75
615660 - MAINTENANCE EQUIPEMENTS F	35 100	32 203	2 897
615661 - MAINTENANCE PRESSE - COMP	2 578	2 748	-171
615664 - MAINTENANCE EQUIPT PHOTOV	15 358	9 577	5 781
615665 - MAINTENANCE POMPE FORAGE	267	267	
615667 - MAINTENANCE EQUIP. CARB./GA	23 732	23 242	490
615669 - MAINTENANCE EQUIP. RAYONS	11 338	5 021	6 318
615680 - MAINTENANCE COPIEUR - FAX	6 302	5 118	1 184
615682 - MAINTENANCE SERVEURS TSE/	1 675	2 821	-1 146
615683 - MAINTENANCE EQUIP. AUDIO	2 266	1 771	495
615684 - MAINTENANCE ONDULEUR	2 555	2 016	539
615688 - MAINTENANCE FIREWALL	91		91
615690 - MAINTENANCE IMPRIMANTES	292	127	165
615700 - MAINTENANCE RESEAU	8 228	9 917	-1 689
615701 - MAINTENANCE GESTION DES TE	6 063	5 692	371
615702 - MAINTENANCE LOGICIEL AFFIC	472	472	
615703 - MAINTENANCE BASES PROGRE	1 549	1 865	-316
615704 - MAINTENANCE LOGICIEL BACK-	19 161	21 144	-1 983
615705 - MAINTENANCE LOGICIEL COMP	7 004	6 908	96
615706 - MAINTENANCE LOGICIEL PAIE	4 781	4 703	78
615707 - MAINTENANCE LOGICIEL TRESO		73	-73
615709 - MAINTENANCE LOGICIEL LOTUS	359	3 667	-3 308
615710 - MAINTENANCE PLATEFORME DE	8 229	2 463	5 766
615711 - MAINTENANCE LOGICIEL GO3I	130	266	-136
615714 - MAINTENANCE BORNE AUTO	242	147	95
615715 - MAINTENANCE LOGICIEL MARKE	1 200	1 000	200
615716 - MAINTENANCE SITE LECLERCNI		62	-62
615717 - MAINTENANCE CENTRALE BT	1 799	1 854	-54

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
615718 - MAINTENANCE QUIEST-CHER.C	11 561	12 109	-548
615719 - MAINTENANCE SITE CARTE TRAI	-207	412	-619
615721 - MAINTENANCE CUVES CAMIONS	2 081	4 857	-2 776
615722 - MAINTENANCE ASCENSEURS/T	36 909	36 414	495
615723 - MAINTENANCE EQUIPEMENTS S	384		384
615724 - MAINTENANCE RESEAUX EXTRA	107	700	-593
615725 - MAINTENANCE AUTOMATISMES	6 994	7 418	-424
615726 - MAINTENANCE GROUPE ELECT	1 291	945	346
615727 - ASSISTANCE SES / EEG	2 855	1 262	1 593
616110 - ASSURANCE MULTIRISQUES	59 784	60 046	-262
616112 - ASSURANCE RISQUE A.T/M.P		-26	26
616130 - ASSURANCE R.C	14 986	13 291	1 694
616131 - ASSURANCE R.C POLLUTION	3 216	3 216	
616132 - ASSURANCE R.C.M.S	2 196	2 196	
616133 - ASSURANCE PROTECTION CLIE	692	691	1
616134 - ASSURANCE RESPONSABILITE	360	360	
616310 - ASSURANCE VEHICULE DIRECTI	1 289	1 057	232
616330 - ASSURANCE VEHICULES UTILIT	16 078	18 548	-2 471
616331 - ASSURANCE CHARIOTS ELEVAT	560	645	-85
616810 - CHARGES DE PROPRE ASSURE	9 767	11 571	-1 804
617200 - ETUDE PRIX ET CONCURRENCE	13 349	9 069	4 279
617300 - ANALYSES QUALITE	11 202	12 278	-1 077
618100 - DOCUMENTATION GENERALE	1 628	1 863	-235
618500 - FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	95	886	-791
621100 - PERSONNEL INTERIMAIRE	128 765	86 361	42 404
622610 - HONORAIRES EXPERT-COMPTA	58 157	37 529	20 628
622611 - HONORAIRES C.A.C.	14 450	14 200	250
622612 - HONORAIRES CONSEIL DROITS	11 600	11 500	100
622613 - HONORAIRES CONSEIL FISCAL	15 241	29 076	-13 835
622615 - HONORAIRES CONSEIL - MKT DI	3 000	3 000	
622619 - ETUDE FINANCIERE LECASUD	535	520	15
622620 - HONORAIRES AVOCATS - LITIGE	39 087	21 435	17 652
622621 - HONORAIRES FORMATION	74 257		74 257
622640 - CONTROLE SECURITE - ELECTRI	3 978	3 263	714
622641 - CONTROLE SECURITE - SECOU	321	927	-607
622642 - CONTROLE SECURITE - ASCENS	1 063	979	84
622643 - CONTROLE SECURITE - CHARIO	1 762	3 727	-1 965
622644 - CONTROLE SECURITE - SPRINK	1 706	2 040	-334
622645 - CONTROLE METROLOGIQUE DRI	4 717	3 739	979
622646 - CONTROLE SECURITE - EXTINC	5 718	6 713	-994
622647 - CONTROLE SECURITE - INCENDI	1 850	4 972	-3 122
622648 - CONTROLE METROLOGIQUE BA	3 007	2 868	139
622649 - CONTROLE SECURITE - PRESSE	227	597	-370
622680 - HONORAIRES AUTRES	41 593	20 135	21 458
622685 - AUDIT SECURITE STATION	991	991	
622710 - HONORAIRES HUISSIERS	1 228	1 945	-718
622720 - HONORAIRES CABINETS RECOU	1 066	1 729	-663
622790 - HONORAIRES RECHERCHES D'E	143	6 590	-6 446
623100 - AFFICHAGES PERMANENTS	16 586	12 452	4 134
623110 - AFFICHAGES TEMPORAIRES	4 427	2 682	1 745
623200 - PUBLICITE NATIONALE - MEDIAS	63 227	75 812	-12 586
623210 - PUBLICITE LOCALE - PRESSE	52 590	23 194	29 396

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
623211 - PUBLICITE LOCALE - AUDIO/VID		7 158	-7 158
623230 - PUBLICITE NATIONALE INSTITUT	75 487	76 652	-1 165
623400 - OPERATIONS COMMERCIALES	68 778	48 002	20 776
623610 - PROSPECTUS - MAGASIN	42 473	34 111	8 362
623620 - PROSPECTUS - REGION	897	4 539	-3 642
623630 - PROSPECTUS - NATIONAL	214 918	220 485	-5 567
623640 - DISTRIBUTION PROSPECTUS	91 912	90 394	1 518
623650 - FRAIS MAILING CLIENTS	7 966	23 263	-15 297
623850 - DEPENSES SPONSORING	7 839	8 813	-974
623860 - DEPENSES MECENAT	233 332	268 988	-35 656
625100 - DEPLACEMENTS - ADHERENTS	9 585	12 225	-2 641
625110 - DEPLACEMENTS - J.C.G	3 126	1 082	2 044
625120 - DEPLACEMENTS SALARIES	2 957	2 876	81
625610 - FRAIS DE MISSION	4 447	645	3 802
625710 - FRAIS DE RESTAURANT	12 811	3 116	9 695
625711 - FRAIS DE RECEPTION	1 265	2 771	-1 506
626100 - AFFRANCHISSEMENTS	7 245	6 547	698
626200 - LIGNES TELEPHONE	4 282	3 757	524
626207 - LIGNES - SECURITE	1 082	1 220	-138
626300 - LIGNES FLOTTE MOBILES	5 312	4 670	642
626500 - LIGNES PASSERELLE INTERNET	2 398	3 953	-1 555
626501 - LIGNES TELE-SURVEILLANCE	962	808	154
626502 - LIGNES CAISSES	1 498	1 538	-40
626505 - RESEAU FIBRE OPTIQUE	27 414	27 300	114
626506 - LIGNES ADSL	3 379	3 357	21
626509 - LIGNES RELEVES	996	848	149
626510 - LIGNES FAX	790	905	-116
626600 - LIGNES GPRS	1 715	2 649	-934
627100 - FRAIS SUR TITRES ET VMP	228	228	
627200 - FRAIS SUR EMPRUNTS/DECOUV	7 909	16 182	-8 273
627700 - COMMISSIONS CB	192 500	190 436	2 065
627800 - FRAIS DE CONTROLE CHEQUES	4 205	4 494	-289
627810 - FRAIS DE TRAITEMENT KDO	731	633	98
627820 - FRAIS DE TRAITEMENT TITRES	18 596	19 943	-1 347
627830 - FRAIS DE TRAITEMENT BONS R	1 333	1 679	-346
627850 - FRAIS DE TENUE DE COMPTE	13 304	18 066	-4 762
627851 - FRAIS DE GESTION P.E.E	113	1 659	-1 546
627870 - ABONNEMENT EBICS - SITES WE	2 784	1 955	829
627880 - AUTRES SERVICES BANCAIRES	687	810	-123
628100 - COTISATIONS GALEC	152 583	170 629	-18 046
628110 - COTISATIONS ACDLEC	19 677	26 570	-6 893
628120 - COTISATIONS UNILEC	172 166	134 912	37 254
628130 - COTISATIONS SIPLEC	21 659		21 659
628180 - AUTRES COTISATIONS	10 843	17 485	-6 642
628400 - FRAIS DE RECRUTEMENT PERS	7 460		7 460
	3 981 897	3 763 367	218 530
Impôts, taxes et vers. assim.			
633300 - FORMATION PROFESSIONNELLE	61 879	62 047	-168
633310 - FORMATION - COUTS PEDAGOGI		56 799	-56 799
633500 - TAXE APPRENTISSAGE	37 207	36 815	392
635110 - C.F.E / I.F.E.R	135 652	121 612	14 040
635115 - C.V.A.E	182 771	199 477	-16 706

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
635120 - TAXE FONCIERE	230 186	227 426	2 760
635140 - TAXE SUR VEHICULES SOCIETE	718	737	-19
635330 - TAXE DEPENSES PUBLICITE - 1	3 205	3 728	-523
635340 - TAXE LOCALE PUBLICITE EXTER	8 325	8 325	
635360 - TAXE SUR LOCATION VIDEOGRA	324	576	-252
637110 - C3S	96 972	92 054	4 918
637120 - TASCOM	221 178	217 943	3 235
637810 - CONTRIBUTION HANDICAPES	3 318	14 099	-10 781
637840 - TGAP SUR IMPRIMES	25 423	11 853	13 570
637880 - TAXE H.B.J.O.A.T	201	210	-9
	1 007 359	1 053 701	-46 342
Salaires et Traitements			
641100 - REMUNERATIONS SALAIRES BA	4 737 100	4 645 504	91 596
641150 - REMUNERATIONS HEURES +	52 569	52 604	-35
641180 - REMUNERATIONS CONGES PAY	152 187	114 446	37 740
641195 - REMUNERATIONS ABSENCES	9 059	12 606	-3 546
641200 - PRIMES ANNUELLES - 13E MOIS	314 214	317 628	-3 414
641360 - PRIMES DE PRESENCE	41 396	37 555	3 842
641370 - PROVISION PRIMES FIN C.D.D	28 689	7 743	20 946
641380 - PRIMES EXCEPTIONNELLES	31 037	121 073	-90 036
641390 - PRIMES DE PANIER	4 943	4 910	32
641400 - IND LICENCIEMENT ET RETRAIT	21 776	22 076	-300
641500 - PROVISION HEURES + M+1	18 965		18 965
641600 - PROVISION CONGES PAYES	21 682	564	21 118
641820 - PROVISION PRIMES EXCEPTION		143 500	-143 500
	5 433 617	5 480 209	-46 591
Charges sociales			
645100 - COTISATIONS POLE EMPLOI	1 534 280	1 499 319	34 961
645250 - COTISATIONS MUTUELLE	12 803	11 447	1 356
645300 - COTISATIONS RETRAITE ARRCO	304 375	292 191	12 183
645310 - COTISATIONS PREVOYANCE SA	6 969	6 754	215
645350 - COTISATIONS PREVOYANCE CA	23 491	25 714	-2 223
645400 - COTISATIONS RETRAITE CADRE	47 225	62 182	-14 957
645500 - PROVISION CHARGES SOC. CON	5 971	7 055	-1 084
645700 - PROVISION CHARGES SOC. PRI	-68 880	9 996	-78 876
645800 - PROVISION CHARGES SOC. HEU	8 155		8 155
645900 - PROVISION CHARGES SOC. PRI	11 475	2 029	9 446
647100 - PRESTATIONS DIRECTES	1 500	504	996
647200 - VERSEMENT AU C.E.	27 260	27 164	95
647410 - TICKETS RESTAURANT - PART E	51 606	47 645	3 960
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL (AISMT)	20 917	20 640	276
649000 - CREDIT-IMPOT COMPETITIVITE	-330 604	-283 407	-47 197
	1 656 543	1 729 234	-72 692
Amortissements et provisions			
681110 - DOT. AMORT. IMMO INCORPORE	77 895	64 797	13 098
681120 - DOT. AMORT. IMMO CORPORELL	2 046 671	2 045 545	1 126
681500 - DOT. PROVI. RISQUES ET CHAR	172 279	236 047	-63 768
681730 - DOT. PROVI. DEPRECIATION ST	47 740	77 203	-29 463
681740 - DOT. PROVI. CREANCES DOUTE	12 428	3 766	8 663
	2 357 013	2 427 357	-70 344
Autres charges			
651100 - REDEVANCE LOGICIELS		4 462	-4 462

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
651600 - DROITS D'AUTEUR	1 773	1 787	-14
654100 - PERTES SUR CREANCES		2 868	-2 868
654110 - PERTES SUR CHEQUES IMPAYE	2 434	16 279	-13 845
654200 - OPPOSITION SUR TRANSACTIO		737	-737
658000 - CHARGES DIVERSES GESTION			
658101 - ERREURS CAISSE	9 818	6 575	3 242
658110 - FAUX BILLETS		150	-150
658120 - ECARTS SUR BONS DE REDUCTI		65	-65
658121 - ECARTS SUR BON DE REDUCTI	1 235	828	407
658125 - ECARTS SUR TICKETS REST./SE		71	-71
658126 - ECARTS SUR TICKETS RESTAUR	474	599	-124
658201 - ECARTS DE COFFRE	2 432	1 066	1 366
658250 - ECARTS SUR CHEQUES	26	110	-84
658300 - ECARTS SUR CARTES BLEUES	23	137	-114
658400 - ECARTS DE DAB	20		20
658600 - ECARTS SUR REDDITION DE CO	1 022	31 060	-30 038
	19 256	66 794	-47 538
Total	79 040 427	75 875 533	3 164 894
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 614 206	1 960 544	-346 338
Produits financiers			
761100 - REVENUS DE TITRES PARTICIPA	954	87 876	-86 921
762410 - REVENUS PRETS AU PERSONNE		49	-49
764060 - INTERETS CONTRAT CAPITALIS		22 658	-22 658
764080 - REVENUS SUR AUTRES VMP	2 941	2 181	759
765000 - ESCOMPTES OBTENUS	772	810	-38
767000 - PRODUITS DE CESSION SICAV			
768000 - PENALITES RETARD FOURNISSE	1 441		1 441
768010 - PRODUITS FINANCIERS GALEC	87	243	-157
	6 195	113 817	-107 622
Charges financières			
661161 - INTERETS EMPRUNT C.COOP 3.	26 735	29 495	-2 760
661162 - INTERETS EMPRUNT C.COOP 30	686	1 716	-1 030
661163 - INTERETS EMPRUNT BPS STATI	21 281	22 877	-1 596
661164 - INTERETS EMPRUNT BPS STATI	3 993	4 907	-914
661167 - INTERETS EMPRUNT CRCA DRIV	1 509	2 722	-1 212
661168 - INTERETS EMPRUNT CCOP TER	124	628	-504
661169 - INTERETS EMPRUNT CCOP BATI	456	2 314	-1 858
661171 - INTERETS EMPRUNT CCOOP - D	6 520	7 847	-1 327
661172 - INTERETS EMPRUNT OSEO - DRI	9 523	11 650	-2 127
661175 - INTERETS EMPRUNT OSEO - TR	78 218	91 952	-13 734
661176 - INTERETS EMPRUNT CCOOP - T	35 165	47 098	-11 933
661177 - INTERETS EMPRUNT B.P.S - TRA	38 282	45 946	-7 664
661178 - INTERETS EMPRUNT CRCA - AM	23 392	33 654	-10 262
661179 - INTERETS EMPRUNT CRCA - TR	59 259	63 342	-4 082
661600 - INTERETS DECOUVERTS BANCA	570	324	246
664000 - PERTE FILIALES	6 285	6 252	32
667000 - MOINS VALUE SICAV	57	31	27
668000 - INTERETS SWAP C.COOP - 1ME/	19 603	21 377	-1 774
668001 - INTERETS SWAP CRCA - 1ME/2.9	20 291	22 095	-1 803
668002 - INTERETS SWAP C.COOP - 8.401	56 557	54 844	1 713

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)
668003 - INTERETS SWAP C.COOP - 4.195	27 493	26 592	901
668100 - INTERETS CREDITS CLIENTS	218	237	-18
	436 217	497 898	-61 680
Résultat financier	-430 022	-384 080	-45 942
RESULTAT COURANT	1 184 183	1 576 464	-392 280
Produits exceptionnels			
771800 - AUTRES PRODUITS EXCEPTION	84 547	84 168	379
775200 - PRODUITS CESSIONS IMMOB. E		17 000	-17 000
775600 - PRODUITS CESSIONS IMMOB. FI	173 310		173 310
797000 - TRANSFERT DE CHARGES EXCE	228	64 697	-64 468
	258 085	165 864	92 221
Charges exceptionnelles			
671200 - PENALITES ET AMENDES DEDU	26 932		26 932
671210 - PENALITES ET AMENDES NON D	1 035	7 640	-6 605
671800 - AUTRES CHARGES EXCEPT. DE	10 092	100 291	-90 198
675200 - VNC IMMOB. CORPORELLES CE		15 870	-15 870
675600 - V.N.C. IMMO. FINANCIERES CED	22 015		22 015
687100 - DOT. AMORT. EXCEPTIONNEL IM	21 807	44 868	-23 061
	81 882	168 669	-86 787
Résultat exceptionnel	176 203	-2 805	179 008
Participation des salariés			
691000 - PARTICIPATION DES SALARIES		25 359	-25 359
691100 - INTERESSEMENT DES SALARIES	238 068	250 031	-11 963
	238 068	275 390	-37 322
Impôts sur les bénéfices			
695100 - IMPOT SUR LES SOCIETES	213 091	413 374	-200 283
699510 - CREDIT D'IMPOT APPRENTISSA	-400	-2 933	2 533
699520 - CREDIT D'IMPOT MECENAT	-139 999	-161 393	21 394
	72 692	249 048	-176 356
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 049 626	1 049 221	406

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NEMODIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Centre commercial E. Leclerc 30000 NIMES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 4 4 9 2 3 5 8 5 0 0 0 1 2		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le,		31/12/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	138 037	100 904	37 132
		Fonds commercial (1)	AH	AI	8 127 627		8 127 627
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	914 225	398 917	515 307
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	501 501		501 501
		Constructions	AP	AQ	28 040 793	5 918 017	22 122 775
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 484 662	1 774 187	1 710 475
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 841 808	1 713 945	2 127 863
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	1 220 715	1 600	1 219 115
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	1 615 207		1 615 207
		Autres titres immobilisés	BD	BE	99 833		99 833
		Prêts	BF	BG	173 903		173 903
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	48 158 315	9 907 572	38 250 742	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	78 034		78 034
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	3 590 097	47 740	3 542 357
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	7 808		7 808
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	247 987	16 193	231 793
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 048 850		2 048 850
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	182 109		182 109
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	3 058 912		3 058 912	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	112 530		112 530	
	TOTAL (III)	CJ	CK	9 326 328	63 933	9 262 394	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	57 484 643	9 971 506	47 513 137	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	458 878	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NEMODIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 140 300...)			DA	140 300	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	7 643 700	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	14 030	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	4 539 811	
	Report à nouveau			DH	2 818 785	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 049 626	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	16 206 253	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	391 748	
	Provisions pour charges			DQ	373 036	
	TOTAL (III)			DR	764 784	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	21 332 709	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	70 659	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	2 820	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 129 335	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 746 286	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	22 499	
	Autres dettes			EA	237 788	
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	30 542 098		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	47 513 137		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	11 807 238
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	19 835	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS NEMODIS</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	72 845 232	FB		FC	72 845 232	
	Production vendue { biens * services *	FD	5 360 764	FE		FF	5 360 764	
		FG	1 559 874	FH		FI	1 559 874	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	79 765 870	FK		FL	79 765 870	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	872 090	
	Autres produits (1) (11)					FQ	16 670	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	80 654 632
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	63 723 334	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(363 990)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 226 702	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 305)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 981 897	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 007 358	
	Salaires et traitements*					FY	5 433 617	
	Charges sociales (10)					FZ	1 656 542	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 124 565
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	60 168
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	172 279
	Autres charges (12)					GE	19 255	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	79 040 426	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 614 205	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	954	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 240	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	6 195	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	436 159	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	57	
Total des charges financières (VI)						GU	436 217	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(430 022)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 184 183	

Désignation de l'entreprise <u>SAS NEMODIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	84 546
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	173 310
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	228
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	258 085
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	38 059
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	22 015
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	21 807
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	81 882
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	176 202
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	238 068
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	72 692
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	80 918 912
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	79 869 286
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 049 626
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	6 285
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	233 332
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	663 100
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 772
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

SAS NEMODIS

Cegid Group

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	27 967
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 092
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	22 015
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	21 807
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	81 882
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	84 546
Produits des cessions d'éléments d'actif	173 310
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	228
TOTAL	258 085

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NEMODIS										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	9 173 140	KE		KF	6 750	
CORPORELLES	Terrains						KG	501 501	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	28 004 263	KK		KL	36 530	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	3 446 047	KT		KU	38 615	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			Dont Composants	M3			KV	3 278 096	KW	168 970	
		Matériel de transport *						KY	128 874	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	280 404	LC		LD	13 459
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK	9 408	LL		LM		
	TOTAL III						LN	35 648 596	LO		LP	257 574	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	2 605 495	8V		8W	260 092
		Autres titres immobilisés						1P	99 833	1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	149 121	1U		1V	24 812		
TOTAL IV						LQ	2 854 449	LR		LS	284 904		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	47 676 186	0H		0J	549 228		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		3		4					
				1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	9 179 890	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	501 501	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	28 040 793	MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencs et am des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	3 484 662	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers			IU		MN	27 997	MN	3 419 069	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	128 874	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	293 864	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC	9 408	ND		NE		NF		
	TOTAL III				IV	9 408	NG	27 997	NH	35 868 765	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations				I0		0X	29 664	0Y	2 835 923	0Z		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	99 833	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	30	2F	173 903	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ	29 694	NK	3 109 659	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	9 408	0K	57 691	0L	48 158 315	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Exercice N clos le : 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS NEMODIS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ,
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NEMODIS										Néant ☐ *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	421 927	PF	77 894	PG		PH	499 822					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM	4 549 670	PN	1 368 347	PO		PQ	5 918 017					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 411 096	QA	363 090	QB		QC	1 774 187					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	1 142 701	QE	287 216	QF	27 997	QG	1 401 921					
	Matériel de transport		QH	109 474	QI	9 212	QJ		QK	118 686					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	152 727	QM	40 610	QN		QO	193 337					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	7 365 669	QV	2 068 478	QW	27 997	QX	9 406 150					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	7 787 596	ØP	2 146 373	ØQ	27 997	ØR	9 905 972					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins gales, agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ					
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS NEMODIS</u>							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	202 580			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	562 204			
	TOTAL II	5Z	704 345	TV	172 279	TW	111 840	TX	764 784
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	19 947	6F	6G	19 947	6H	
		- titres mis en équivalence	02		03	04	05		
		- titres de participation	9U	1 600	9V	9W	9X	1 600	
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06		07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	77 203	6P	47 740	6R	77 203	6S	47 740
	Sur comptes clients	6T	3 765	6U	12 428	6V		6W	16 193
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	102 515	TY	60 168	TZ	97 150	UA	65 533
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	806 861	UB	232 447	UC	208 990	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	232 447	UF	208 990			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
---	--

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NEMODIS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	1 615 207	UM		UN	1 615 207			
	Prêts (1) (2)		UP	173 903	UR		US	173 903			
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	17 813		17 813					
	Autres créances clients		UX	230 174		230 174					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	278		278					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	610 257		151 379		458 878			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	126 527		126 527					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	108 972		108 972					
		Divers	VP	7 188		7 188					
	Groupe et associés (2)		VC	1 978		1 978					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 193 649		1 193 649					
	Charges constatées d'avance		VS	112 530		112 530					
	TOTAUX			VT	4 198 477	VU	1 950 489	VV	2 247 988		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD	24 812						
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	19 835		19 835					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	21 312 874		2 644 253		8 978 624	9 689 997		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	70 659		7 240		63 419				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 129 335		6 129 335						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 257 530		1 257 530						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	791 495		791 495						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	218 847		218 847					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	478 413		478 413					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	22 499		22 499						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	237 788		237 788						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	30 539 278	VZ	11 807 238	9 042 043	9 689 997			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 633 182	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS NEMODIS										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 1 049 626		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				moins part déductible*				à réintégrer :			
			de son conjoint											
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		11 340		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		718			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		299 552		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX					
	Amendes et pénalités		WJ		1 035		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7 72 692		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
							- imposées au taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						- Plus-values nettes à court terme							
						- Plus-values soumises au régime des fusions								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW					
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
TOTAL I										WR		1 668 295		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		556 624		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
							- imposées au taux de 0 %							
							- imposées au taux de 19%							
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
							- imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A				
Produit net des actions et parts d'intérêts :														
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY			
	Majoration d'amortissement*										XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9				Entreprises nouvelles 44 sexies		L2				
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6				Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3				
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		OV				Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		1F				
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		775		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2				
TOTAL II										XH		1 029 023		
III. RÉSULTAT FISCAL										XI		639 272		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :														
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		639 272		
										XJ				
										XL				
										XO				

SAS NEMODIS

[illegible]

SAS NEMODIS

[illegible]

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NEMODIS				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	567 760
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
PROVISION IFC				8X	202 580 8Y 221 268
				8Z	9A
				9B	9C
Provisions pour dépréciation *					
				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Charges à payer					
C3S				9K	96 972 9L
PROV C3S				9M	92 054 9N
TASCOM				9P	217 943 9R
PARTICIPATION				9S	25 359 9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	299 552 YO 556 624
				↓ ligne WI ↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS NEMODIS</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 818 785	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 049 220			ZD	1 049 220				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	3 868 006			ZG	2 818 785				
								ZH	3 868 006	TOTAL II	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	620 827			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	178 737	XQ	188 145			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	128 764			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	243 112			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	42 584			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	2 758 462			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	3 981 897			
							YW	318 423			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						9Z	688 935			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		YX	1 007 358			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YY	9 784 251			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YZ	9 045 490			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						ØB	5 764 444			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *						ØS				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ZK	%			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										
	- Numéro du centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				
							Si oui cocher 1 Sinon 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe				
							JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NEMODIS

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Titres MARIDIS	3			3
	2	2 AERIA NARROW 30/09/2013	6 275	6 275		
	3	DIVERS PRESENTOIR 08/10/2013	18 000	18 000		
	4	DIVERS ACCESSOIRES 08/11/2013	3 722	3 722		
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	(11)
I. Immobilisations*	1	8	4				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)			4			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (11)							

(A)	(B)	(C)
	(ventilation par taux)	

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS NEMODIS				Néant	☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)				
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NEMODIS

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦= ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

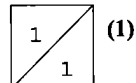
Désignation de l'entreprise : SAS NEMODIS					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS NEMODIS															Néant ☐			
Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017															Durée en nombre de mois 12			
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :																		
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	79 765 870		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT	405 752		
TOTAL 1															OX	80 171 622		
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	16 670		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues															OF			
Variation positive des stocks															OD	365 295		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI	228 332		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL 2															OM	610 297		
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Achats															ON	64 950 036		
Variation négative des stocks															OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	3 793 751		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS	9 408		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	19 255		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante															OY			
TOTAL 3															OJ	68 772 451		
IV Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	12 009 469
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).															SA	12 009 469		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE															GX			
Effectifs au sens de la CVAE															EY			
Période de référence															GY			
Date de cessation															HR			
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs																		
Effectifs moyens du personnel															YP	264		
Dont apprentis															YF	2		
Dont handicapés															YG	11		
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III du CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 4 4 4 9 2 3 5 8 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS NEMODIS

ADRESSE (voie) Centre commercial E. Leclerc

CODE POSTAL 30000

VILLE NIMES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	14	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	716 698
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	686 302

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination MG

N° SIREN (si société établie en France) 824481188 % de détention 51.05 Nb de parts ou actions 716 289

Adresse : N° Voie rue de Beaucaire

Code Postal 30000 Commune NIMES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique MARQUET Prénom(s) Mélanie

Nom marital % de détention 24.45 Nb de parts ou actions 343 100

Naissance : Date 29011988 N° Département Commune NIMES Pays

Adresse : N° Voie Résidence les Allées du Golf

Code Postal 31150 Commune GAGNAC SUR GARONNE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique MARQUET Prénom(s) Charlène

Nom marital % de détention 24.45 Nb de parts ou actions 343 100

Naissance : Date 10121991 N° Département Commune MARIIGNANE Pays

Adresse : N° 8 Voie avenue des Rosiers

Code Postal 13109 Commune SIMIANE COLLONGUE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 4 4 4 9 2 3 5 8 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS NEMODIS

ADRESSE (voie) Centre commercial E. Leclerc

CODE POSTAL 30000 VILLE NIMES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique SCI Dénomination CHAMBAUD

N° SIREN (si société établie en France) 349041798 % de détention 99.00

Adresse : N° Voie route de beaucaire

Code Postal 30000 Commune NIMES Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination HMC

N° SIREN (si société établie en France) 538040536 % de détention 99.00

Adresse : N° Voie route de beaucaire mas de Chalvidan

Code Postal 30000 Commune NIMES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case ☐					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case ☐					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS NEMODIS	
SIRET 4 4 4 9 2 3 5 8 5 0 0 0 1 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
Centre commercial E. Leclerc Route de Beaucaire 30000 NIMES	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées Hypermarchés	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
---------------------------------	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	639 272	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238 quinquies C
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W			☐	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : SADIR CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES	
27 boulevard Général Vautrin 06400 CANNES	
Tél : 04 92 18 89 00	
- du conseil :	
Tél :	
- de l'association agréée :	
Tél :	
- N° d'agrément de l'AA :	

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a			Payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⁽²⁾							(c)				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							(e)				
							(f)				
							(g)				
							(h)				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							(i)				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							(j)				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)				
G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.			Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
I		2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	6	Indemnités forfaitaires	Remboursements	8	
H	DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
chemin du MAS FLECHIER 30000 NIMES 3315, route DE MONTPELLIER 30000 NIMES 3192, avenue KENNEDY 30000 NIMES											
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%						
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice						
					MVLT restant à reporter						

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

2069RCI

SAS NEMODIS
444923585 IS1

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé	Néant	
	PME au sens communautaire	
Désignation et n° siren de la société tête de groupe	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	400
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	330 604
Réduction d'impôt au titre du mécénat	139 999

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	4 722 911
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT
(Articles 200 et 238 bis du code général des impôts)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration de réductions et crédits d'impôt n° 2069–RCI–RCI constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 ou année ¹

Dénomination de l'entreprise	SAS NEMODIS
Adresse	Centre commercial E. Leclerc Route de Beaucaire 30000 NIMES
N° Siren	444923585

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère	
Adresse	
N° Siren	

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	79 765 870	Plafond de déductibilité (ligne 1 x 5 %)	2	398 829
----------------------------------	---	------------	---	---	---------

I – DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'œuvres ou organismes	3	233 332
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ²	3b	
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	233 332
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3–ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5	
Dépenses engagées en vue de l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6	
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 – ligne 4)]	7	

II – APPRÉCIATION DU MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	233 332
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 – ligne 8)	9	165 497

¹ Pour les entreprises individuelles.

² Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572.

III – PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédent de versement constaté au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables ³	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents ⁴		Excédents imputés ⁵		Excédents restant à imputer ⁶ (colonne 1 - colonne 3)
	1	2		3		4
N-5		A		10		
N-4		B (A-10)		11		
N-3		C (B-11)		12		
N-2		D (C-12)		13		
N-1		E (D-13)		14		
				15	Total	

IV – DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

Réduction d'impôt de l'exercice ⁷ [ligne 4 + ligne 15] x 60 %	16	139 999
--	----	---------

V – RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) ⁸

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
Total		

VI – UTILISATION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	17	213 091
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 16)	18	139 999
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 17 – montant case 18 si case 17 > case 18)	19	73 092
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 18 – montant case 17 si case 18 > case 17)	20	

³ Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

⁴ Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

⁵ Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

⁶ Ces montants seront reportés sur la prochaine déclaration.

⁷ Montant à reporter sur la déclaration de résultats dans la rubrique imputations et crédits d'impôts.

⁸ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 16.

SAS NEMODIS

Etat de suivi pour l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personne disposant de réductions d'impôts non imputées au titre des années antérieures.

Nom et adresse du déclarant Désignation : Complément de désignation : N° / Type / Libellé voie : Complément adresse : Code postal / Ville : Pays :	
Nom et adresse de la société	SAS NEMODIS Centre commercial E. Leclerc Route de Beaucaire 30000 NIMES
N° SIREN de la société	444923585

Montant de la réduction d'impôt de l'année (report de la ligne 16 de l'imprimé 2069-M-SD))	139 999
--	---------

SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042 de l'année N-1 ⁹	21	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	22	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 21 – ligne 22)	23	

RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 ¹⁰	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N ¹¹ (colonne 1 - colonne 2)
	1	2	3
N-1			

N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 ¹²		TOTAL	24
Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042 de l'année (montant ligne 16 + montant ligne 24) ¹³			25

⁹ Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

¹⁰ Reporter le montant indiqué ligne 22, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

¹¹ Ce montant sera reporté en colonne 1 lors de la souscription de ce suivi au titre de l'année suivante.

¹² Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 21.

¹³ Ce montant sera à reporter à la ligne 21 de la déclaration n° 2069-M-SD à souscrire l'année suivante.

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt apprentissage.

Dénomination de l'entreprise SAS NEMODIS	N° SIREN : 444923585
Adresse Centre commercial E. Leclerc Route de Beaucaire 30000 NIMES	

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère	N° SIREN :
Adresse	

ENTREPRISE PORTANT LE LABEL « ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT » (COCHER LA CASE) ☐

– Date du dépôt de la demande d'octroi du label « entreprise du patrimoine vivant » :	
– Date d'octroi du label « entreprise du patrimoine vivant » :	

I – DÉTERMINATION DU NOMBRE D'APPRENTIS OU D'ÉLÈVES ¹

Répartition du nombre d'apprentis en première année de leur cycle de formation et préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2, employés depuis au moins 1 mois, en fonction du nombre de mois de présence dans l'année ²		
Nombre d'apprentis (1)	Nombre de mois de présence (2)	Total (col 1 x col 2) (3)
	1 mois	
	2 mois	
1	3 mois	3
	4 mois	
	5 mois	
	6 mois	
	7 mois	
	8 mois	
	9 mois	
	10 mois	
	11 mois	
	12 mois	
Nombre annuel moyen d'apprentis <i>(total colonne 3/12)</i>		1 0.25

Répartition du nombre d'apprentis ayant un statut spécifique, en première année de leur cycle de formation et employés ³ depuis au moins 1 mois en fonction du nombre de mois de présence dans l'année ⁴		
Nombre d'apprentis dont le statut spécifique ouvre droit à un crédit d'impôt majoré (4)	Nombre de mois de présence (5)	Total (col 4 x col 5) (6)
	1 mois	
	2 mois	
	3 mois	
	4 mois	
	5 mois	
	6 mois	
	7 mois	
	8 mois	
	9 mois	
	10 mois	
	11 mois	
	12 mois	
Nombre annuel moyen d'apprentis ayant un statut spécifique <i>(total colonne 6/12)</i>		2

¹ Cette condition s'apprécie au 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle le crédit d'impôt est calculé

² Tout mois commencé est comptabilisé comme un mois entier.

³ Relevé de cette catégorie : l'apprenti bénéficiant d'un accompagnement personnalisé (article L 5131-7 1° du code du travail) ou apprenti handicapé (article L 5213-2 du code du travail), l'apprenti employé par une entreprise portant le label "entreprise du patrimoine vivant" au sens de l'article 23 de la loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises, l'apprenti ayant signé un contrat d'apprentissage à l'issue d'un contrat de volontariat pour l'insertion mentionné à l'article L 130-1 du code du service national.

⁴ Tout mois commencé est comptabilisé comme un mois entier.

II – DÉPENSES DE PERSONNEL AFFERENTES AUX APPRENTIS (ne mentionner que les rémunérations et charges sociales des apprentis)

Rémunérations et accessoires	3	2 982
Charges sociales correspondantes aux rémunérations et accessoires	4	681
Subventions publiques	5	
Total (ligne 3 + 4 – 5)	6	3 663

III – DÉTERMINATION DU MONTANT DU CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE

Crédit d'impôt pour l'accueil des apprentis en première année préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2 (ligne 1 x 1600 €)	7	400
Crédit d'impôt majoré pour l'accueil des apprentis en première année ayant un statut, une qualification ou un contrat spécifique (ligne 2 x 2200 €)	8	
Crédit d'impôt de l'entreprise (total des lignes 7 et 8 dans la limite du montant indiqué ligne 6)	9	400
Quote part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou assimilées (servir le tableau cadre IV.A)	10	
Montant total du crédit d'impôt (somme des lignes 9+10)	11	400

IV – PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS DE PERSONNES**A – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
TOTAL		12

B – CADRE À SERVIR PAR LES ASSOCIÉS QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS⁵

Nom et adresse des associés et n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
TOTAL		13

V – UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

Entreprises individuelles : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur la déclaration n° 2042 C–PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur le relevé de solde n° 2572.

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

⁵ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 11.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI(Article 244 *quater* C du code général des impôts)

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2017

N° 2079-CICE-FC-SD
(2018)**FICHE D'AIDE AU CALCUL**

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2017	Clos le	31/12/2017
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
SAS NEMODIS Centre commercial E. Leclerc Route de Beaucaire 30000 NIMES	44492358500012
	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2017
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM <i>(reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année,¹ hors rémunérations versées dans les DOM)</i>	1	4 722 911
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 7 %)	2	330 604
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 7 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	330 604
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés <i>(reporter le montant indiqué ligne 12)</i>	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	330 604
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) <i>(report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)</i>	13	330 604
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 15 :</i> – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	330 604
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) <i>(ligne 12 du cadre II + ligne 15)</i>	16	330 604

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe <i>(totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)</i>	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit disponible <i>Reporter en ligne 19 :</i> – le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) <i>[(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]</i>	20	

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés <i>(dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)</i>	21	72 692
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	257 912

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise **SAS NEMODIS**

du 01/01/2017

Adresse **Centre commercial E. Leclerc 30000 NIMES**

au 31/12/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	MONSIEUR GOTTI Jean-Christophe PRESIDENT				680, Ter route D'UZES 30320 POULX			
2	MONSIEUR VRAY LAURENT DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER				1435, chemin DU GOLF 30900 NIMES			
3	MONSIEUR STREINGER Christophe RESP DPV				1, Impasse des jours heureux 30650 Rochefort Du Gard			
4	MADAME PASTOURET Mylène DRH				Lot N5 les Vivandieres Route de Meynes 30129 Redessan			
5	MONSIEUR BARTHE René Directeur				10, rue des SANTOLINES 30128 GARONS			
6	MONSIEUR GRICOURT Francois Directeur				91, rue des PERDIGALS 34000 MONTPELLIER			
7	MONSIEUR REGOLLE Grégory RESP MAINTENANCE				98, rue FIDELIO 34400 LUNEL			
8	MONSIEUR RABOUILLE Patrick Responsable station fioul				62, chemin de Nimes 30640 BEAUVOISIN			
9	MONSIEUR FAISSAT Patrick RESPONSABLE DPH LIQUIDE				45, rue Charles VISSAC LES VILLEGIALES DE MARGUERIT 30900 NIMES			
10	MONSIEUR PAULET Yann RESP EPICERIE				18, rue DES SYRAHS 30127 BELLEGARDE			
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	90 000		6 250	96 250	3 126			99 376
2	76 657			76 657				76 657
3	62 057			62 057				62 057
4	53 990			53 990				53 990
5	53 310			53 310				53 310
6	50 539			50 539				50 539
7	48 159			48 159				48 159
8	47 967			47 967				47 967
9	47 526			47 526				47 526
10	47 497			47 497				47 497
**	577 705		6 250	583 955	3 126			587 081

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		68 778
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		14 075
Total		82 853

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑩	
- de l'exercice 2017.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	669 935	- de l'exercice 2017.. ⑩	639 272
- de l'exercice précédent ⑩	53 888	- de l'exercice précédent ⑩	1 437 372
Nom et qualité du signataire GOTTI Jean-Christophe Président		A NIMES , le 19/03/2018 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise SAS NEMODIS

Centre commercial E. Leclerc
Route de Beaucaire
30000 NIMES

[illegible]

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise SAS NEMODIS

Centre commercial E. Leclerc
Route de Beaucaire
30000 NIMES

[illegible]

CA20CHAAVA

Centre commercial E. Leclerc
Route de Beaucaire
30000 NIMES

[illegible]

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	ISSYLEC
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SCI
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	Z.I des Lauves
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	83340 LE LUC EN PROVENCE
Pays :	FRANCE

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	NEMODIS
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	Centre commercial E. Leclerc
Complément de distribution :	Route de Beaucaire
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	30000 NIMES
Pays :	FRANCE

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 acties A du CGI)

☐
☐
☒
☐
☐
☐
☐

Date de réalisation de l'opération :

08/12/2017

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations	22 011	22 011	10 270	10 270	163 032
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

Etats de gestion

Tableau 1-a

SAS NEMODIS

Bilan au 31/12/17

TABLEAU DE RESULTAT ANALYTIQUE SYNTHETIQUE

% Calculés sur les ventes hors carburant hors fioul

	Exercice N		Exercice N-1 (retraité CTA)		Exercice N-2	
	Du	Au	Du	Au	Du	Au
	01/01/17	31/12/17	01/01/16	31/12/16	01/01/15	31/12/15
	12 mois		12 mois		12 mois	
Ventes TTC	87 482 214		84 155 980		83 617 568	
TVA	- 9 445 774		8 942 335		8 975 718	
Ventes hors taxes (1) =	78 036 441	ns	75 213 645	ns	74 641 850	ns
Ventes TTC hors carburant hors fioul	63 673 418	109,41%	63 564 929	109,49%	62 132 885	109,51%
Ventes HT hors carburant hors fioul	58 195 775	100,00%	58 054 434	100,00%	56 737 945	100,00%
dont réductions sur ventes HT	684 336	1,18%	506 007	0,87%	457 421	0,81%
Achats marchandises, emballages & frais acce +	63 797 280	109,63%	60 302 390	103,87%	59 455 721	104,79%
Stocks de début d'exercice +	3 225 633	5,54%	3 257 938	5,61%	3 470 560	6,12%
Stocks de fin d'exercice -	3 620 391	6,22%	3 225 633	5,56%	3 257 938	5,74%
Coût d'achat des marchandises (2) =	63 402 522	108,95%	60 334 695	103,93%	59 668 343	105,16%
MARGE BRUTE (1)-(2)	14 633 919	25,15%	14 878 951	25,63%	14 973 507	26,39%
Cotisations centrales régionales	1 631 226	2,80%	1 587 721	2,73%	1 675 290	2,95%
Cotisations centrales spécialisées	0		0		0	
MARGE BRUTE APRES COTISATIONS CENTRAL	13 002 693	22,34%	13 291 230	22,89%	13 298 217	23,44%
Ristournes	1 149 602	1,98%	922 782	1,59%	827 228	1,46%
Prestations de services	1 241 009	2,13%	1 262 277	2,17%	1 036 274	1,83%
TOTAL MARGES ARRIERES	2 390 611	4,11%	2 185 059	3,76%	1 863 502	3,28%
MARGE BRUTE DE L'ACTIVITE COMMERCIALE	15 393 303	26,45%	15 476 288	26,66%	15 161 719	26,72%
Frais de personnel +	7 318 955	12,58%	7 392 399	12,73%	6 983 014	12,31%
Dont gratifications, yc charges, liées au résultat			212 380	0,37%	181 559	0,32%
Publicité +	652 098	1,12%	653 088	1,12%	720 522	1,27%
Impôts et taxes +	904 430	1,55%	883 161	1,52%	807 761	1,42%
Charges externes et de gestion courante +	2 607 700	4,48%	2 593 817	4,47%	2 822 436	4,97%
Charges de fonctionnement =	11 483 183	19,73%	11 522 465	19,85%	11 333 733	19,98%
MARGE APRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 910 120	6,72%	3 953 824	6,81%	3 827 986	6,75%
Locations immobilières et redevances de CBI +	12 566	0,02%	12 566	0,02%	13 035	0,02%
Locations mobilières et redevances de CBM +	171 237	0,29%	150 313	0,26%	138 194	0,24%
Charges financières +	436 217	0,75%	497 898	0,86%	541 273	0,95%
Dot aux amortissements +	2 146 373	3,69%	2 155 210	3,71%	2 085 570	3,68%
Loyers galerie marchande (déduction) -	0		0		0	
Charges nettes d'investissements (loyers déd) =	2 766 394	4,75%	2 815 987	4,85%	2 778 072	4,90%
Total des charges	14 249 577	24,49%	14 338 452	24,70%	14 111 805	24,87%
RESULTAT OPERATIONNEL	1 143 726	1,97%	1 137 836	1,96%	1 049 914	1,85%
Produits de gestion courante et divers	242 951	0,42%	210 222	0,36%	190 605	0,34%
Produits financiers	6 195	0,01%	113 817	0,20%	26 434	0,05%
RESULTAT COURANT AV.IMPOTS	1 392 872	2,39%	1 461 875	2,52%	1 266 953	2,23%
Résultat exceptionnel	15 128	0,03%	166 861	0,29%	-208 674	-0,37%
Participation, intéressement, abondement	285 682	0,49%	330 468	0,57%	214 723	0,38%
Impôt sur les bénéfices	72 692	0,12%	249 048	0,43%	112 904	0,20%
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 049 626	1,80%	1 049 220	1,81%	730 652	1,29%

Tableau 1-b

SAS NEMODIS

Bilan au 31/12/17

TABLEAU DE RESULTAT ANALYTIQUE SYNTHETIQUE

AVEC VARIATIONS PAR POSTES

% Calculés sur les ventes hors carburant hors fioul

	Exercice N		Exercice N-1		Variations N/N-1	
	Du	Au	Du	Au	Exercice N :	31/12/17
	01/01/17	31/12/17	01/01/16	31/12/16	Exercice N-1 :	31/12/16
	12 mois		12 mois		12 mois	
Ventes TTC	87 482 214		84 155 980		3 326 234	3,95%
TVA	- 9 445 774		- 8 942 335		503 439	5,63%
Ventes hors taxes	(1) = 78 036 441	ns	75 213 645	ns	2 822 796	3,75%
Ventes TTC hors carburant hors fioul	63 673 418	109,41%	63 564 929	109,49%	108 489	0,17%
Ventes HT hors carburant hors fioul	58 195 775	100,00%	58 054 434	100,00%	141 341	0,24%
dont réductions sur ventes HT	684 336	1,18%	506 007	0,87%	178 329	35,24%
Achats marchandises, emballages & frais acce	+ 63 797 280	109,63%	+ 60 302 390	103,87%	3 494 891	5,80%
Stocks de début d'exercice	+ 3 225 633	5,54%	+ 3 257 938	5,61%	-32 305	-0,99%
Stocks de fin d'exercice	- 3 620 391	6,22%	- 3 225 633	5,56%	394 758	12,24%
Coût d'achat des marchandises	(2) = 63 402 522	108,95%	60 334 695	103,93%	3 067 828	5,08%
MARGE BRUTE	(1)-(2) 14 633 919	25,15%	14 878 951	25,63%	-245 032	-1,65%
Cotisations centrales régionales	1 631 226	2,80%	1 587 721	2,73%	43 505	2,74%
Cotisations centrales spécialisées	0		0		0	
MARGE BRUTE APRES COTISATIONS CENTRAL	13 002 693	22,34%	13 291 230	22,89%	-288 537	-2,17%
Ristournes	1 149 602	1,98%	922 782	1,59%	226 820	24,58%
Prestations de services	1 241 009	2,13%	1 262 277	2,17%	-21 268	-1,68%
TOTAL MARGES ARRIERES	2 390 611	4,11%	2 185 059	3,76%	205 552	9,41%
MARGE BRUTE DE L'ACTIVITE COMMERCIALE	15 393 303	26,45%	15 476 288	26,66%	-82 985	-0,54%
Frais de personnel	+ 7 318 955	12,58%	+ 7 392 399	12,73%	-73 444	-0,99%
Dont gratifications, yc charges, liées au résultat			212 380	0,37%	-212 380	-100,00%
Publicité	+ 652 098	1,12%	+ 653 088	1,12%	-990	-0,15%
Impôts et taxes	+ 904 430	1,55%	+ 883 161	1,52%	21 269	2,41%
Charges externes et de gestion courante	+ 2 607 700	4,48%	+ 2 593 817	4,47%	13 883	0,54%
Charges de fonctionnement	= 11 483 183	19,73%	= 11 522 465	19,85%	-39 281	-0,34%
MARGE APRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 910 120	6,72%	3 953 824	6,81%	-43 704	-1,11%
Locations immobilières et redevances de CBI	+ 12 566	0,02%	+ 12 566	0,02%	0	0,00%
Locations mobilières et redevances de CBM	+ 171 237	0,29%	+ 150 313	0,26%	20 924	13,92%
Charges financières	+ 436 217	0,75%	+ 497 898	0,86%	-61 681	-12,39%
Dot aux amortissements	+ 2 146 373	3,69%	+ 2 155 210	3,71%	-8 837	-0,41%
Loyers galerie marchande (déduction)	- 0		- 0		0	
Charges nettes d'investissements (loyers déd	= 2 766 394	4,75%	= 2 815 987	4,85%	-49 593	-1,76%
Total des charges	14 249 577	24,49%	14 338 452	24,70%	-88 875	-0,62%
RESULTAT OPERATIONNEL	1 143 726	1,97%	1 137 836	1,96%	5 890	0,52%
Produits de gestion courante et divers	242 951	0,42%	210 222	0,36%	32 729	15,57%
Produits financiers	6 195	0,01%	113 817	0,20%	-107 622	-94,56%
RESULTAT COURANT AV.IMPOTS	1 392 872	2,39%	1 461 875	2,52%	-69 003	-4,72%
Résultat exceptionnel	15 128	0,03%	166 861	0,29%	-151 733	-90,93%
Participation, intéressement, abondement	285 682	0,49%	330 468	0,57%	-44 786	-13,55%
Impôt sur les bénéfices	72 692	0,12%	249 048	0,43%	-176 356	-70,81%
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 049 626	1,80%	1 049 220	1,81%	406	0,04%

Tableau 2

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS

ENTREPRISE	SAS NEMODIS
Titulaire du panonceau	Mr Jean-Christophe GOTTI
Centrale régionale	LECASUD
Ville d'implantation	NIMES
Période du : 01/01/2017	au : 31/12/2017
	365 jours

RATIOS			
En K€	HT	TVA	TTC
CA Total	78 036	9 446	87 482
CA hors carburant, hors fioul	58 196	5 478	63 673
CA hors carburant, hors fioul, hors pôle restauration	58 196	5 478	63 673
Surface de vente en m ² (hors carburant, hors fioul, hors pôle restauration)			4 920
CA annuel au m ² (TTC hors carburant, hors fioul, hors pôle restauration)			13
Effectif (hors carburant, hors fioul, hors pôle restauration)			264
CA annuel/personne employée (hors carburant, hors fioul, hors pôle restauration)			241

PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS			
PARTICIPATIONS CALCULEES		DETERMINATION DU POURCENTAGE	
Gratifications & chges liées (hors dirig)	-	Report total P	286
Participation (Ord 1967/1986)	-	Résultat net comptable	
Intéressement (Ord 1959/1986)	286	(sous déduction des déficits reportés)	1 050
Abondement	-	Impôts sur les bénéfices	73
TOTAL "P" en K€	286	TOTAL "B" en K€	1 408
		RAPPORT P/B en %	20%

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ET REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES		
En K€	EX N	EX N-1
Capacité d'autofinancement de la société d'exploitation (Rés.net+amortissement)	3 196	2 509
Capacité d'autofinancement de la société Holding	-133	0
Dividendes internes	0	0
Total capacité d'autofinancement	3 063	2 509
Remb.de l'exercice des dettes financières souscrites par la sté d'exploitation	2 633	2 373
Remb.de l'exercice des dettes financières souscrites par la sté holding	0	
Total des remboursements des dettes financières	2 633	2 373

PRESTATIONS DE SERVICES ET RISTOURNES CONNUES ET EVALUEES			
Produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice (HT)	Prestations de services	Ristournes	Total
En % du CA HT hors carburant, hors fioul			
- connus	0%	0%	0%
- évalués	1%	0,63%	1%

INTERVENANTS EXTERNES			
EXPERT COMPTABLE	COMM AUX COMPTES	CONSEIL SOCIAL	CONSEIL JURIDIQUE
Cab.Trintignac & Associés 27 Bd du Général Vautrin 06400 CANNES Tél : 04-92-188-900 Fax : 04-92-188-901 cta@trintignac.fr	FCA 19 Rue Alphonse 1er 06 200 NICE Tél : 04-93-83-86-36	Mme BOUDE Valérie 17 place Bellecour 69002 LYON Tél : 04-78-03-82-49 Fax : 04-78-05-04-53 valerie.boude@orange.fr	Cabinet THEMIS Rue de la Terre Adélie Parc Edonia 35768 ST GREGOIRE CEDEX Tél : 02-99-23-66-10 Fax : 02-99-26-66-15 jfmorvan.themis@wanadoo.fr

SAS MEMOIRS

DEPARTEMENT PRODUITS FRUITS																					
Beauchene	Véhicules	Sous-total Beauchene Véhicules	Cherchut LS	Traitement LS	Cherchut Traitement	Réduction Cherchut	Sous-total Cherchut	Crédence LS	Franchise LS	Franchise coupe	Sous-total Crédence	Fruits & Légumes	Sous-total F & légumes	Bouillangerie Vernissage	Pâtisserie	Passiers	Sources	Sous-total Pâtisseries	Total produits Fruits		
2 116	984 758	3 048 876	1 440 827	992 912	761 791	105 770	147 943	3 358 943	3 358 735	1 447 738	990 287	2 933 243	2 933 243	483 394	237 942	837 095	1 078 279	488 586	1 566 865	19 560 897	
1 09 973	49 680	109 653	75 993	55 703	39 636	5 906	7 498	184 536	187 361	79 500	28 659	183 107	183 107	20 163	12 380	43 993	54 230	22 990	84 249	1 036 026	
2 004 144	905 078	2 909 222	1 384 554	937 209	722 154	100 244	140 245	3 284 407	3 171 374	1 372 238	521 629	2 760 135	2 760 135	458 233	225 542	575 499	1 022 049	442 994	1 465 043	18 524 674	
12 090	8 676	20 766	17 592	2 271	6 265	242	338	26 709	27 759	10 841	3 641	42 236	26 583	3 031	1 750	5 865	9 847	5 472	15 319	157 276	
1 959 106	693 442	2 652 548	1 025 895	697 309	457 028	68 578	82 225	2 291 035	2 577 825	1 142 775	332 419	2 064 006	2 064 006	128 710	99 996	378 824	784 089	383 936	1 168 025	13 544 328	
26 614	6 502	31 750	17 963	8 592	8 998	1 701	2 046	38 880	49 931	17 465	7 823	31 373	36 335	5 516	6 994	26 844	3 981	5 853	9 834	296 802	
20 234	6 516	24 750	9 752	9 086	9 744	4 153	2 250	34 805	59 104	14 644	14 547	88 317	31 373	7 044	9 944	22 564	2 028	14 941	66 990	319 207	
1 945 486	693 428	2 238 914	1 014 284	656 775	405 882	64 124	82 041	2 275 110	2 544 682	1 145 564	325 695	2 048 948	2 048 948	127 160	101 404	383 124	786 042	345 426	1 131 468	13 521 946	
438 580	211 450	650 308	370 248	280 434	245 874	34 136	58 204	1 009 297	604 692	224 674	195 934	1 039 300	711 187	331 073	124 158	410 373	236 007	117 870	353 877	8 002 736	
21 695	23 382	22 352	26 742	29 932	36 872	34 093	41 502	30 732	19 133	16 927	37 262	20 322	25 582	72 292	95 042	51 722	23 092	25 392	23 812	27 012	
1 769	15 456	17 225	29 726	34 464	9 485	1 421	254	75 950	128 241	59 841	13 946	202 046	75 924	2 832	4 936	5 958	233	16 212	16 445	460 149	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
436 889	186 194	623 083	340 522	245 770	256 359	32 517	57 990	933 547	478 431	146 813	181 948	827 232	635 643	328 241	119 222	404 415	235 774	101 358	337 132	4 542 379	
21 805	21 682	21 875	24 592	26 222	35 532	32 432	41 322	28 422	15 092	12 162	34 892	16 332	22 862	71 632	52 862	50 972	23 072	21 892	22 702	24 822	
3 146	1 689	4 835	17 240	24 257	144	75	0	41 916	70 420	51 644	1 593	4 449	9	96	67	132	0	7 389	7 389	219 852	
4 676	11 011	15 687	59 193	26 110	6 840	4 033	349	94 565	58 217	32 408	9 282	96 107	4 483	4 483	921	984	32	8 291	30 448	244 759	
7 822	12 700	20 522	76 433	50 967	7 004	4 108	349	138 481	128 637	64 284	6 876	8 992	8 992	8 992	850	640	32	15 640	15 712	58 100	
0 395	1 400	0 712	58 435	50 967	0 976	4 108	349	4 222	4 062	6 142	1 322	4 342	0 322	0 122	0 282	0 112	0 002	3 392	1 002	2 802	
444 711	208 894	653 605	416 935	296 137	243 593	36 425	58 319	1 071 828	607 048	251 047	188 843	1 046 998	644 615	328 771	119 862	405 519	235 806	117 038	352 844	5 006 186	
22 192	23 082	22 472	30 122	31 622	36 502	36 552	41 582	32 632	19 144	18 302	36 212	20 672	23 192	71 792	53 142	51 082	23 072	25 282	23 762	27 022	
-4,95%	3,29%	-2,22%	0,40%	8,42%	-3,01%	25,20%	70,48%	4,35%	1,07%	-2,02%	18,11%	1,71%	4,11%	0,81%	-0,36%	2,82%	5,18%	6,99%	5,73%	-4,09%	1,68%
3,32%	1,50%	4,80%	2,29%	1,96%	1,20%	0,17%	0,23%	5,43%	5,27%	2,27%	0,86%	8,41%	4,61%	0,76%	0,37%	1,31%	1,49%	0,77%	2,46%	30,72%	
3,48%	1,45%	4,94%	2,28%	1,44%	1,24%	0,13%	0,14%	5,43%	5,23%	2,32%	0,73%	8,99%	4,61%	0,75%	0,36%	1,28%	1,61%	0,72%	2,33%	30,26%	
4,71%	2,12%	6,78%	5,20%	1,44%	1,84%	nc	7,00%	9,60%	nc	1,00%	10,49%	6,65%	6,76%	1,93%	nc	2,43%	nc	2,42%	3,16%	38,57%	
21,89%	23,38%	22,35%	28,74%	29,92%	36,87%	34,05%	41,50%	30,73%	19,13%	16,32%	37,56%	20,32%	25,58%	72,25%	85,04%	51,72%	23,09%	25,89%	23,81%	25,17%	
25,69%	22,99%	24,89%	28,592	29,07%	39,42%	32,30%	43,16%	31,72%	20,312	17,79%	36,85%	21,09%	27,62%	74,00%	59,91%	49,10%	25,32%	29,68%	25,66%	27,34%	
29,69%	26,53%	26,11%	30,592	nc	39,917%	nc	nc	31,92%	20,63%	36,33%	21,97%	29,21%	29,06%	49,19%	25,18%	49,19%	25,18%	26,57%	26,46%	27,46%	
21,80%	21,66%	21,76%	24,59%	24,22%	35,03%	32,43%	41,32%	28,45%	15,09%	12,16%	34,89%	16,33%	22,86%	71,63%	52,46%	50,97%	23,07%	21,89%	22,70%	24,32%	
25,66%	21,77%	24,52%	26,67%	25,36%	38,29%	29,87%	42,89%	29,65%	16,29%	13,43%	33,79%	17,03%	25,64%	73,71%	57,48%	48,03%	25,30%	25,41%	25,64%	26,02%	
28,79%	25,18%	25,62%	27,72%	nc	34,03%	nc	29,21%	14,44%	nc	33,79%	17,95%	25,94%	25,90%	47,62%	nc	nc	23,21%	nc	23,21%	24,96%	
22,19%	23,00%	22,47%	30,12%	31,62%	34,50%	36,53%	41,58%	32,63%	19,14%	18,30%	36,21%	20,67%	23,19%	71,70%	53,14%	51,08%	23,07%	25,28%	23,76%	25,10%	
26,01%	25,02%	25,12%	30,99%	30,37%	39,05%	34,18%	43,21%	32,93%	19,11%	18,55%	35,04%	20,81%	26,01%	73,78%	57,74%	48,18%	23,30%	23,88%	26,71%	25,86%	
26,22%	25,96%	26,15%	30,98%	nc	35,52%	nc	31,64%	21,34%	nc	35,03%	22,94%	27,17%	27,11%	47,96%	nc	nc	24,84%	nc	24,84%	25,58%	
5	3	4	11	5	8	23	10	9	8	5	16	8	6	6	20	20	1	15	5	9	
6	4	5	7	5	7	12	16	7	7	6	10	7	7	7	20	21	2	7	3	21	
5	3	4	7	nc	11	nc	nc	6	7	nc	14	7	5	5	20	nc	6	6	18	8	
5	3	5	9	5	7	16	10	8	7	5	13	7	6	6	18	22	1	11	4	22	
6	3	5	6	6	7	15	18	6	6	5	12	7	5	5	21	26	7	7	3	21	
5	3	4	7	nc	11	nc	nc	6	7	nc	14	7	5	5	20	nc	6	6	18	8	
Rétention stock fin d'exercice																					
Rétention stock moyen d'exercice																					
Somme n-1																					

SAS MEMOIRS

DEPARTEMENT PRODUITS FRUITS																				
Beauchene	Véhicules	Sous-total Beauchene Véhicules	Cherchut LS	Traitement LS	Cherchut Traitement	Réduction Cherchut	Sous-total Cherchut	Crédence LS	Franchise LS	Franchise coupe	Sous-total Crédence	Fruits & Légumes	Sous-total F & légumes	Bouillangerie Vernissage	Pâtisserie	Passiers	Sources	Sous-total Pâtisseries	Total produits Fruits	
2 116	984 758	3 048 876	1 440 827	992 912	761 791	105 770	147 943	3 358 943	3 358 735	1 447 738	990 287	2 933 243	2 933 243	483 394	237 942	837 095	1 078 279	488 586	1 566 865	19 560 897
1 09 973	49 680	109 653	75 993	55 703	39 636	5 906	7 498	184 536	187 361	79 500	28 659	183 107	183 107	20 163	12 380	43 993	54 230	22 990	84 249	1 036 026
2 004 144	905 078	2 909 222	1 384 554	937 209	722 154	100 244	140 245	3 284 407	3 171 374	1 372 238	521 629	2 760 135	2 760 135	458 233	225 542	575 499	1 022 049	442 994	1 465 043	18 524 674
12 090	8 676	20 766	17 592	2 271	6 265	242	338	26 709	27 759	10 841	3 641	42 236	26 583	3 031	1 750	5 865	9 847	5 472	15 319	157 276
1 959 106	693 442	2 652 548	1 025 895	697 309	457 028	68 578	82 225	2 291 035	2 577 825	1 142 775	332 419	2 064 006	2 064 006	128 710	99 996	378 824	784 089	383 936	1 168 025	13 544 328
26 614	6 502	31 750	17 963	8 592	8 998	1 701	2 046	38 880	49 931	17 465	7 823	31 373	36 335	5 516	6 994	26 844	3 981	5 853	9 834	296 802
20 234	6 516	24 750	9 752	9 086	9 744	4 153	2 250	34 805	59 104	14 644	14 547	88 317	31 373	7 044	9 944	22 564	2 028	14 941	66 990	319 207
1 945 486	693 428	2 238 914	1 014 284	656 775	405 882	64 124	82 041	2 275 110	2 544 682	1 145 564	325 695	2 048 948	2 048 948	127 160	101 404	383 124	786 042	345 426	1 131 468	13 521 946
438 580	211 450	650 308	370 248	280 434	245 874	34 136	58 204	1 009 297	604 692	224 674	195 934	1 039 300	711 187	331 073	124 158	410 373	236 007	117 870	353 877	8 002 736
21 695	23 382	22 352	26 742	29 932	36 872	34 093	41 502	30 732	19 133	16 927	37 262	20 322	25 582	72 292	95 042	51 722	23 092	25 392	23 812	27 012
1 769	15 456	17 225	29 726	34 464	9 485	1 421	254	75 950	128 241	59 841	13 946	202 046	75 924	2 832	4 936	5 958	233	16 212	16 445	460 149
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
436 889	186 194	623 083	340 522	245 770	256 359	32 517	57 990	933 547	478 431	146 813	181 948	827 232	635 643	328 241	119 222	404 415	235 774	101 358	337 132	4 542 379
21 805	21 682	21 875	24 592	26 222	35 532	32 432	41 322	28 422	15 092	12 162	34 892	16 332	22 862	71 632	52 862	50 972	23 072	21 892	22 702	24 822
3 146	1 689	4 835	17 240	24 257	144	75	0	41 916	70 420	51 644	1 593	4 449	9	96	67	132	0	7		

SAS NEMOISIS
31/12/2017

SAS NEMODIS		31/12/2017		DEPARTEMENT PRODUITS PSC				DEPARTEMENT BAZAR				DEPARTEMENT TEXTILE				TEXT/BAZ				TOTAL GENERAL MAGASIN		Hors station & fuel		Hors station & fuel Drives		
Epicerie	Sous-total Epicerie	Liquides alcool	Liquides et alcool	Sous-total DPH	Total PSC	Bazar permanent	Culturel et Multimédia	Total bazar	Vêtements	Podologie	Chaussures	Total Textile	Total non alimentaire	Fuel démographique	Total concepts	Carburant	Gaz	Station de lavage	Drive 1	Drive 2						
Ventes TTC	10 781 977	2 388 164	3 162 362	5 550 526	5 554 619	21 837 123	3 400 114	1 122 942	44 061	161 333	1 328 956	4 920 070	2 972 602	2 972 602	2 972 602	20 836 194	138 093	150 029	8 540 701	8 497 705	87 482 214					
TVA	731 118	391 461	287 372	648 834	905 913	2 283 845	40 591	571 748	187 334	7 350	27 013	221 696	495 433	495 433	495 433	3 472 697	23 034	25 005	695 957	658 315	9 445 774					
Ventes hors taxes	10 050 859	1 944 703	2 904 990	4 871 692	4 848 706	19 571 258	2 734 864	293 481	935 628	36 711	134 320	1 107 240	2 477 169	2 477 169	2 477 169	17 343 497	115 059	125 024	7 884 744	7 839 390	78 036 441					
Dont réductions / ventes HT	87 437	20 706	20 999	41 705	32 123	141 844	146 526	12 238	177 763	139 485	393	5 634	145 511	323 294	0	186	759	0	26 030	15 734	644 522					
Achats marchandises, emballages & frais accessoires	7 918 121	1 782 463	2 509 748	4 292 211	3 618 868	10 829 200	2 085 224	661 735	23 829	89 286	774 830	3 058 095	2 152 538	2 152 538	2 152 538	14 906 607	91 001	4 825	6 149 964	6 040 522	63 797 280					
Stocks de début d'exercice	403 794	151 990	43 100	195 090	344 803	963 647	593 942	192 337	786 279	233 240	7 190	15 548	255 798	1 046 077	99 290	231 732	4 645	4 019	286 194	317 193	3 225 633					
Stocks de fin d'exercice	521 108	216 944	81 843	298 789	490 226	1 310 123	404 659	109 490	770 149	223 994	7 252	21 136	252 382	1 022 531	78 448	213 064	2 844	3 327	390 824	320 001	3 620 391					
Coût d'achat des ventes	7 800 807	1 717 467	2 471 005	4 188 472	3 493 445	10 482 724	2 018 507	281 068	671 001	23 747	83 498	778 246	3 077 841	2 133 380	2 133 380	16 945 270	92 600	5 517	6 105 330	6 037 714	63 402 932					
MARGE BRUTE	2 250 052	249 336	433 964	683 220	1 155 261	4 088 534	716 377	12 413	728 791	264 627	12 944	51 422	528 994	1 057 785	343 785	418 227	22 259	119 507	1 779 414	1 801 676	14 633 919					
% CA HT	22,39%	22,39%	12,67%	14,94%	14,02%	24,85%	20,89%	26,19%	24,07%	28,26%	35,26%	38,11%	29,71%	25,56%	13,88%	2,41%	19,35%	95,59%	22,57%	22,57%	18,75%					
Certifications contrôles régionales	378 303	47 132	119 929	167 041	50 738	996 099	43 945	1 732	45 077	12 092	383	3 942	16 017	41 094	0	1 404	0	0	240 148	252 330	1 631 226					
Certifications contrôles départementales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
MARGE BRUTE APR. COT. CENTR.	1 871 749	187 174	202 104	314 055	516 159	1 104 926	3 492 435	673 032	10 681	683 714	232 535	12 941	47 800	512 977	996 691	343 785	416 821	22 259	119 507	1 519 246	1 549 346	13 002 683				
% CA HT	18,62%	18,62%	10,28%	10,81%	10,60%	23,76%	17,84%	24,61%	22,58%	26,99%	34,22%	35,49%	28,27%	24 102	13,88%	2,40%	19,35%	95,59%	19,27%	19,27%	16,66%					
Retourneurs	244 709	46 349	129 779	176 148	131 247	952 104	34 519	627	35 146	3 652	0	186	3 838	38 984	299	3 910	1 417	0	167 193	165 843	1 149 602					
Prestations de services	303 959	20 416	99 307	119 723	204 774	628 496	60 215	4 214	64 429	9 528	313	2 198	12 039	76 448	0	0	2	0	146 558	145 730	1 241 009					
TOTAL MARGES AMBIERES	548 708	66 783	229 086	295 871	538 021	1 180 600	94 734	4 841	99 575	13 180	313	2 384	15 877	115 032	299	3 910	1 419	2	313 751	311 573	2 390 611					
% CA HT	5,46%	3,40%	7,89%	7,23%	12,07%	6,03%	3,46%	1,65%	1,41%	0,85%	1,77%	1,43%	0,79%	0,01%	0,01%	0,02%	1,23%	0,00%	3,98%	3,97%	3,06%					
MARGE BRUTE COMMERCIALE	2 420 457	248 889	543 142	812 031	1 440 547	4 673 035	767 164	18 522	783 289	245 715	12 874	50 344	528 834	1 112 143	344 088	420 731	23 678	119 507	1 833 017	1 860 919	18 393 305					
% CA HT	24,08%	24,08%	13,67%	18,70%	16,67%	30,99%	23,88%	28,07%	25,87%	28,40%	35,07%	37,25%	29,70%	26,89%	13,89%	2,42%	20,56%	95,59%	23,25%	23,25%	19,73%					

Notes divers & complément		1,21%		0,17%	
Voir au CA TTC/n-1		1,21%		0,17%	

% CA TTC hors carb. & fuel		16,93%		16,93%	
Rappel n-1		16,21%		16,21%	
Lec 07/17		18,43%		18,43%	

% marge brute avant certifications		22,39%		22,39%	
Rappel n-1		22,70%		22,70%	
Lec 07/17		23,23%		23,23%	

% marge brute après certifications		18,62%		18,62%	
Rappel n-1		19,00%		19,00%	
Lec 07/17		19,40%		19,40%	

% marge brute commerciale		24,08%		24,08%	
Rappel n-1		23,38%		23,38%	
Lec 07/17		23,80%		23,80%	

Retenition stock fin d'exercice		24		24	
Rappel n-1		20		20	
Lec 07/17		24		24	

Retenition stock moyen d'exercice		22		22	
Rappel n-1		22		22	
Lec 07/17		22		22	

Ratio divers & complément

SAS NEMODIS

31/12/2017

Détail du compte "Charges externes et gestion courante"
du tableau ACD-LEC

	Exercice N		Bilan 31/12/2016 (retraité CTA)		var.	
	Valeur	% CA	Valeur	% CA	En Valeur	En %
Eau Gaz Edf	426 972	0,73%	432 474	0,74%	-5 502	-1,27%
carburant	24 506	0,04%	18 532	0,03%	5 974	32,24%
Fournitures magasin	91 923	0,16%	76 957	0,13%	14 966	19,45%
Fournitures entretien	24 719	0,04%	23 290	0,04%	1 429	6,13%
Décoration	6 761	0,01%	8 954	0,02%	-2 193	-24,49%
Fournitures de bureau	31 066	0,05%	21 264	0,04%	9 802	46,10%
Petit matériel	12 836	0,02%	7 938	0,01%	4 898	61,70%
Vêtements de travail	12 154	0,02%	18 950	0,03%	-6 796	-35,86%
Surveillance	253 386	0,44%	299 238	0,52%	-45 852	-15,32%
Nettoyage +espace verts	136 547	0,23%	83 317	0,14%	53 230	63,89%
Sous-traitance inventaire	14 146	0,02%	12 061	0,02%	2 085	17,29%
Enlèvements déchets	94 195	0,16%	78 611	0,14%	15 584	19,82%
Autres sous traitance (déchets,Fonds,...)	108 719	0,19%	120 458	0,21%	-11 739	-9,75%
Charges locatives	342	0,00%	355	0,00%	-13	-3,80%
Maintenance	285 947	0,49%	280 083	0,48%	5 864	2,09%
Entretiens et réparations	107 909	0,19%	73 786	0,13%	34 123	46,25%
Assurances	108 926	0,19%	111 594	0,19%	-2 668	-2,39%
Honoraires	161 806	0,28%	178 474	0,31%	-16 668	-9,34%
Etudes & documentation	26 273	0,05%	24 097	0,04%	2 176	9,03%
Voyages et déplacements	15 667	0,03%	16 183	0,03%	-516	-3,19%
Missions & réceptions	18 523	0,03%	6 532	0,01%	11 991	183,57%
Frais de P.T.T	57 072	0,10%	57 552	0,10%	-480	-0,83%
Autres services bancaires	49 891	0,09%	65 650	0,11%	-15 759	-24,00%
Frais de recrutement	7 460	0,01%		0,00%	7 460	n/a
Cotisations GALEC ACDLEC CEFILEC	349 352	0,60%	349 596	0,60%	-244	-0,07%
Total autres ach. & ch.ext.	2 427 098	4,17%	2 365 947	4,08%	61 151	2,58%
Frais sur Cartes bancaires	192 500	0,33%	190 436	0,33%	2 065	1,08%
Dot.prov. / actif circulant & risques & ch.	12 428	0,02%	3 766	0,01%	8 662	230,01%
Pertes sur créances	2 434	0,00%	19 884	0,03%	-17 450	-87,76%
Autres charges d'exploitation	18 379	0,03%	47 326	0,08%	-28 947	-61,16%
Total autres charges	33 241	0,06%	70 976	0,12%	-37 735	-53,17%
Transferts de charges divers	15 797	0,03%		0,00%	15 797	n/a
Reprise s/prov.créanc.dout.		0,00%	7 011	0,01%	-7 011	-100,00%
Autres produits	29 343	0,05%	26 531	0,05%	2 812	10,60%
Total produits	45 139	0,08%	33 542	0,06%	11 597	34,58%
					0	0,00%
TOTAL	2 607 700	4,48%	2 593 817	4,47%	13 883	0,54%

NEMODIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 140.300 euros
Siège social : Rue de Beaucaire - Mas de Chalvidan
30000 NIMES
RCS NIMES 444 923 585

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 22 JUIN 2018

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos 31 décembre 2017, dont elle constate l'existence, et qui s'élève à 1.049.626 euros, de la façon suivante :

Bénéfice : 1.049.626 €

Affectation :

- En intégralité au poste « Autres réserves », soit 1.049.626 €
Ce qui porte le solde de ce poste à la somme de 5.589.438 euros,

Total affecté : 1.049.626 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à un montant de 16.206.254 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le montant des dividendes distribués, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31/12/2014	140.300€	140.190€	110€
31/12/2015	140.300 €	140.190 €	110 €
31/12/2016	-	- €	-

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 22 juin 2018.

Certifiée conforme
Le Président


16 577



EXEMPLAIRE GREFFE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Nemodis

Société par actions simplifiée
Route de Baucaire
Mas de Chalvidan
30000 NIMES

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2017



Nemodis

Société par actions simplifiée
Route de Baucaire
Mas de Chalvidan
30000 NIMES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017



19, RUE ALPHONSE 1^{ER}
06200 NICE

NEMODIS

Société par actions simplifiée

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société NEMODIS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEMODIS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

Le fonds de commerce inscrit à l'actif est valorisé à 8.127.628 €.

Nos travaux ont notamment consisté à nous assurer de la correcte évaluation de ce fonds de commerce et à apprécier les estimations faites par la direction.

Votre société a constitué une provision pour couvrir un risque relatif à des litiges sociaux pour un montant de 391.748 €.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes relevant de l'article L. 823-16 relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

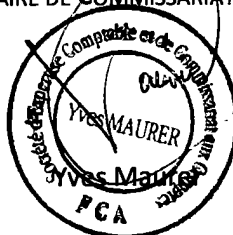
significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 8 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

SA FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	138 038	100 905	37 133	52 955
Fonds commercial (1)	8 127 628		8 127 628	8 127 628
Autres immobilisations incorporelles	914 225	398 917	515 308	570 630
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	501 501		501 501	501 501
Constructions	28 040 793	5 918 018	22 122 775	23 454 593
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 484 662	1 774 187	1 710 475	2 034 951
Autres immobilisations corporelles	3 841 809	1 713 946	2 127 863	2 262 526
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				9 409
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 220 716	1 600	1 219 116	1 007 819
Créances rattachées aux participations	1 615 207		1 615 207	1 596 076
Autres titres immobilisés	99 833		99 833	99 833
Prêts	173 903		173 903	149 091
Autres immobilisations financières				30
	48 158 315	9 907 573	38 250 743	39 867 043
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	78 034		78 034	76 729
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 590 097	47 740	3 542 357	3 148 904
Avances et acomptes versés sur commandes	7 808		7 808	21 862
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	247 987	16 194	231 793	169 424
Autres créances	2 048 850		2 048 850	1 756 935
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	182 109		182 109	1 692 018
Disponibilités	3 058 912		3 058 912	2 115 698
Charges constatées d'avance (3)	112 530		112 530	95 251
	9 326 328	63 934	9 262 395	9 076 820
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	57 484 644	9 971 507	47 513 137	48 943 863
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			458 878	

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	140 300	140 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 643 700	7 643 700
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	14 030	14 030
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 539 812	3 490 591
Report à nouveau	2 818 786	2 818 786
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 049 626	1 049 221
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 206 254	15 156 628
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	391 748	314 076
Provisions pour charges	373 036	390 270
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	764 784	704 346
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	21 332 710	24 036 207
Emprunts et dettes diverses (3)	70 659	64 434
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	2 821	2 438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 129 336	6 225 469
Dettes fiscales et sociales	2 746 286	2 434 842
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 499	182 339
Autres dettes	237 788	137 161
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	30 542 099	33 082 890
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	47 513 137	48 943 863
(1) Dont à plus d'un an (a)	18 732 040	23 935 426
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 807 238	9 146 444
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	19 836	88 849
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	72 845 232	70 333 736
Production vendue (biens)	5 360 764	5 132 224
Production vendue (services)	1 559 874	1 536 770
Chiffre d'affaires net	79 765 871	77 002 730
<i>Dont à l'exportation</i>		881 291
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	872 091	806 815
Autres produits	16 671	26 531
Total des produits d'exploitation (I)	80 654 632	77 836 077
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	63 723 334	59 479 143
Variations de stock	-363 990	3 195
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 226 703	1 873 141
Variations de stock	-1 305	-609
Autres achats et charges externes (a)	3 981 897	3 763 367
Impôts, taxes et versements assimilés	1 007 359	1 053 701
Salaires et traitements	5 433 617	5 480 209
Charges sociales	1 656 543	1 729 234
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 124 566	2 110 342
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	60 168	80 969
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	172 279	236 047
Autres charges	19 256	66 794
Total des charges d'exploitation (II)	79 040 427	75 875 533
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 614 206	1 960 544
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	954	87 876
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		49
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 241	25 893
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	6 195	113 817
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	436 160	497 867
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	57	31
Total des charges financières (VI)	436 217	497 898
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-430 022	-384 080
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 184 183	1 576 464

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	84 547	84 168
Sur opérations en capital	173 310	17 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	228	64 697
Total des produits exceptionnels (VII)	258 085	165 864
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	38 060	107 931
Sur opérations en capital	22 015	15 870
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	21 807	44 868
Total des charges exceptionnelles (VIII)	81 882	168 669
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	176 203	-2 805
Participation des salariés aux résultats (IX)	238 068	275 390
Impôts sur les bénéfices (X)	72 692	249 048
Total des produits	80 918 912	78 115 758
Total des charges	79 869 286	77 066 538
BENEFICE OU PERTE	1 049 626	1 049 221
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	6 285	

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 47 513 137 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 049 626 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 40 ans
- * Matériel et outillage : 2 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 8 ans
- * Mobilier : 5 à 15 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention, et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances et produits

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation à titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La société a souscrit un contrat "indemnités fin de carrière" auprès de AG2R La Mondiale, valorisé pour un montant de 86 039 euros au 31/12/2017.

Le complément des indemnités de fin de carrière a fait l'objet d'une évaluation et d'une provision d'un montant de 202 580 euros dans les comptes au 31/12/2017.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode des unités de crédits projetées.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, des droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probables des flux futurs (VAP);
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 1.30%

Evolution annuelle des salariés : 1%

Critère Turn over : Fort pour les employés, Faible pour les cadres, Moyen pour les agents de maîtrise.

Age de départ en retraite : 60-62 ans (âge légal de départ)

La table de mortalité : INSEE 2013.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 330 604 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice 2013 (remboursement sur l'exercice) a été affecté au financement des investissements courants de notre société, et au renforcement de son fonds de roulement au travers de la mise en réserve du résultat dégagé sur ce crédit.

Il en sera de même pour le CICE des exercices 2014 à 2016.

Faits caractéristiques

Le 15 mars 2017, la société MG a pris le contrôle de la société NEMODIS à hauteur de 51.05%, ainsi que de ses filiales SCI CHAMBAUD et SCI HMC.

Par décision unanime du conseil de parrainage en date du 15 mars 2017 : démission de M. Henri MARQUET de ses fonctions de président et nomination de Mr. Jean-Christophe GOTTI en qualité de nouveau président de la SAS NEMODIS.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 127 628			8 127 628
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 045 513	6 750		1 052 263
Immobilisations incorporelles	9 173 141	6 750		9 179 891
- Terrains	501 501			501 501
- Constructions sur sol propre	28 004 263	36 530		28 040 793
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 446 047	38 615		3 484 662
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 278 097	168 970	27 997	3 419 069
- Matériel de transport	128 875			128 875
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	280 404	13 459		293 864
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	9 409		9 408	
Immobilisations corporelles	35 648 597	257 574	37 405	35 868 766
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 605 495	260 092	29 664	2 835 923
- Autres titres immobilisés	99 833			99 833
- Prêts et autres immobilisations financières	149 121	24 812	30	173 903
Immobilisations financières	2 854 450	284 904	29 694	3 109 659
ACTIF IMMOBILISE	47 676 187	549 228	67 099	48 158 315

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 750	257 574	284 904	549 228
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	6 750	257 574	284 904	549 228
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		9 408		9 408
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		27 997	29 694	57 691
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		37 405	29 694	67 099

Immobilisations incorporellesFonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 127 628
Total	8 127 628

Le mali technique est affecté en totalité en fonds de commerce.

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds commercial est au moins égale à la valeur comptable figurant à l'actif du bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur notre fonds commercial.

Notes sur le bilan

Immobilisations financièresListe des filiales et participationsRenseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CHAMBAUD 30000 NIMES	1 610		99,00	6 292
SCI HMC 30000 NIMES	10 000		99,00	-198
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	11 599	9 999	1 453 916		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	421 927	77 895		499 822
Immobilisations incorporelles	421 927	77 895		499 822
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	4 549 670	1 368 348		5 918 018
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 411 097	363 091		1 774 187
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 142 702	287 217	27 997	1 401 922
- Matériel de transport	109 475	9 212		118 687
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	152 727	40 610		193 337
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 365 670	2 068 478	27 997	9 406 151
ACTIF IMMOBILISE	7 787 597	2 146 373	27 997	9 905 973

Notes sur le bilan

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 198 478 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 615 207		1 615 207
Prêts	173 903		173 903
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	247 987	247 987	
Autres	2 048 850	1 589 972	458 878
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	112 530	112 530	
Total	4 198 478	1 950 490	2 247 988
Prêts accordés en cours d'exercice	24 812		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients et comptes rattachés	45 376	54 334
Autres créances	435 232	429 678
Disponibilités	422	505
Total	481 030	484 516

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Suite à la division de la valeur nominale des actions en date du 23 février 2017, le capital, fixé à 140 300 euros, est divisé en 1 403 000 actions de 0.10 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 030	10
Titres émis pendant l'exercice	1 403 000	
Titres remboursés pendant l'exercice	14 030	10
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 403 000	

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	221 268		18 687		202 580
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	483 078	172 279	93 153		562 204
Total	704 346	172 279	111 840		764 784
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		172 279	111 840		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 30 539 278 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	19 836	19 836		
- à plus de 1 an à l'origine	21 312 874	2 644 253	8 978 624	9 689 997
Emprunts et dettes financières divers	70 659	7 240	63 419	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 129 336	6 129 336		
Dettes fiscales et sociales	2 746 286	2 746 286		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 499	22 499		
Autres dettes	237 788	237 788		
Produits constatés d'avance				
Total	30 539 278	11 807 238	9 042 043	9 689 997
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	2 633 182			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	21 312 874	21 372 814	8 127 628
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	21 312 874	21 372 814	8 127 628

Notes sur le bilan

Emprunt Crédit Coopératif : 4 875 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Cautions solidaires à hauteur de 926 k€ de la SAS VALESCURE DISTRIBUTION.

Cautions solidaires à hauteur de 438 k€ des sociétés ANGLEDIS, SODIALPES, SUDALP II, HYERDIS, MARIDIS, SEYDIS, BOLDIS, SOCODAG II et SODICA II.

Capital restant dû au 31/12/2017 : 3 340 k€.

Emprunt Crédit Coopératif : 1 270 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Nantissement du matériel financé.

Capital restant dû au 31/12/2017 : 750 k€.

Emprunt Crédit Coopératif : 1 300 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant dû au 31/12/2017 : 813 k€.

Emprunt Crédit Coopératif : 1 210 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant dû au 31/12/2017 : 626 k€.

Emprunt Crédit Coopératif : 332 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant dû au 31/12/2017 : 170 k€.

Emprunt Crédit Coopératif : 300 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant dû au 31/12/2017 : 8 k€.

Emprunt BPI France : 9 500 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Cautions solidaires à hauteur de 19% de la société VALESCURE DISTRIBUTION.

Cautions solidaires à hauteur de 9% des sociétés ANGLEDIS, SODIALPES, SUDALP II, HYERDIS, MARIDIS, SEYDIS, BOLDIS, SOCODAG II et SODICA II.

Capital restant dû au 31/12/2017 : 6 788 k€.

Emprunt BPI France : 1 316 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant dû au 31/12/2017 : 822 k€.

Emprunt Banque Populaire du Sud : 4 802 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Cautions solidaires à hauteur de 912 k€ de la société VALESCURE DISTRIBUTION.

Cautions solidaires à hauteur de 432 k€ des sociétés ANGLEDIS, SODIALPES, SUDALP II, HYERDIS, MARIDIS, SEYDIS, BOLDIS, SOCODAG II et SODICA II.

Capital restant dû au 31/12/2017 : 3 410 k€.

Emprunt Banque Populaire du Sud : 915 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant dû au 31/12/2017 : 686 k€.

Emprunt Banque Populaire du Sud : 285 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant dû au 31/12/2017 : 135 k€.

Emprunt Crédit Agricole : 3 000 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Notes sur le bilan

Caution solidaire à hauteur de 570 k€ de la société VALESCURE DISTRIBUTION.

Caution solidaire à hauteur de 270 k€ des sociétés ANGLEDIS, SODIALPES, SUDALP II, HYERDIS, MARIDIS, SEYDIS, BOLDIS, SOCODAG II et SODICA II.

Capital restant du au 31/12/2017 : 887 k€.

Emprunt Crédit Agricole : 2 500 k€.

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Caution solidaire à hauteur de 475 k€ de la société VALESCURE DISTRIBUTION.

Caution solidaire à hauteur de 225 k€ des sociétés ANGLEDIS, SODIALPES, SUDALP II, HYERDIS, MARIDIS, SEYDIS, BOLDIS, SOCODAG II et SODICA II.

Capital restant du au 31/12/2017 : 2 036 k€.

Emprunt Crédit Agricole : 1 611 k€

Nantissement du fonds de commerce de la SAS NEMODIS.

Capital restant du au 31/12/2017 : 829 k€.

Charges à payer

	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 754	11 947
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	563 057	413 332
Dettes fiscales et sociales	1 336 927	1 574 356
Autres dettes	155 222	137 161
Total	2 065 961	2 136 795

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE - M/SES	112 530		
Total	112 530		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 311 315		5 311 315
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	49 449		49 449
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 144 258		1 144 258
Ventes de marchandises	72 845 232		72 845 232
Produits des activités annexes	415 616		415 616
TOTAL	79 765 871		79 765 871

Charges et produits d'exploitation et financiersRémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 14 450 €

Charges et Produits exceptionnelsOpérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	27 967	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 092	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	22 015	
Amortissements des immobilisations	21 807	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		84 547
Produits des cessions d'éléments d'actif		173 310
Transfert de charges		228
TOTAL	81 882	258 085

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 264 personnes dont 2 apprentis et 11 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	21	
Agents de maîtrise et techniciens	20	
Employés	223	
Ouvriers		
Total	264	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MG

Forme : SAS

SIREN : 824481188

Au capital de : 5 000 euros

Adresse du siège social :

Route de Beaucaire

30000 NIMES



Nemodis

Société par actions simplifiée
Route de Baucaire
Mas de Chalvidan
30000 NIMES

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2017



19, RUE ALPHONSE 1^{ER}
06200 NICE

Nemodis

Société par Actions Simplifiée

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la société Nemodis,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de la collectivité des associés

En application de l'article 20 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec la SCI CHAMBAUD

Dirigeant concerné :

Monsieur Jean-Christophe GOTTI



Nature, objet et modalités :

Le montant de l'avance financière consentie par la société NEMODIS à la SCI CHAMBAUD, s'élevait au 31 décembre 2017 à la somme 1.358.031 €, dont 20.199 € versés au titre de 2017.

Aucune rémunération n'a été effectuée sur 2017 au titre de cette avance financière.

Convention avec la SCI H.M.C.

Dirigeant concerné :

Monsieur Jean-Christophe GOTTI

Nature, objet et modalités :

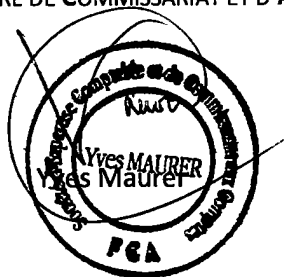
Le montant de l'avance financière consentie par la société NEMODIS à la SCI H.M.C., s'élevait au 31 décembre 2017 à la somme 95.885 €, dont 199 € versés au titre de 2017.

Aucune rémunération n'a été effectuée sur 2017 au titre de cette avance financière.

Nice, le 8 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

SA FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT



Didier DÉRU
Jean-François MORVAN
Paul LE FLOCH
Olivier RAYNAUD
Aude RAPIN
Daisy MARTINEZ
Virginie COURTOIS
Avocats

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE**

Dépôt des comptes annuels

12 rue Cité Foulc
30000 NIMES

Saint Grégoire, le 1^{er} octobre 2018,

JFM/DM/CD

Objet : Dépôt des comptes annuels
 SAS NEMODIS

Monsieur le Greffier,

Je vous prie de bien vouloir trouver, sous ce pli, les comptes sociaux afférents à la Société citée en référence, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- la proposition d'affectation du résultat ;
- les bilans, compte de résultats et annexe ;
- le rapport du Commissaire aux comptes ;
- un chèque de 45,63 euros à l'ordre du Greffe du tribunal de commerce.

Vous voudrez bien faire parvenir le justificatif du dépôt des comptes à notre Cabinet.

Vous en souhaitant bonne réception,

Recevez, Monsieur le Greffier, l'assurance de ma considération distinguée.

Daisy MARTINEZ
Avocate

